

---

## Robert Mencherini

---

Président de PROMEMO

L'association PROMEMO fête en 2008 ses neuf années d'existence. Elle peut, sans fausse modestie, porter à son actif une extension qui commence à être véritablement régionale, l'édition de neuf bulletins et de nombreuses biographies écrites par ses membres, l'animation de débats et conférences autour de l'histoire du mouvement ouvrier en Provence et une intervention permanente en faveur de la sauvegarde des archives du mouvement ouvrier. Elle regroupe un nombre croissant d'adhérents collectifs et individuels, associations, syndicats, centres de recherche et de documentation, historiens et militants venus de tous les horizons du mouvement ouvrier et du mouvement social.

Après toutes ces années de travail en commun, nous avons éprouvé le besoin d'échanger un peu plus longuement et de prendre le temps de réfléchir ensemble à la période à laquelle se consacre le nouveau « Maitron », les années 1940-1968. Il est évident que celles-ci sont, en matière de militantisme ouvrier et de mouvement social, le creuset de changements importants qui se prolongent jusqu'à nos jours. Mais il fallait en savoir un peu plus long.

Tel était le thème de la journée PROMEMO du 17 mai 2008, organisée au village vacances du CCAS, Le Rayolet, à Six-Fours dans le Var : « Mouvement social, territoires et militantisme, 1940-1968. Quels changements ? »

Il a été décliné en deux temps.

Le matin, un exposé de Michel Dreyfus, directeur de recherche au CNRS, ouvrait le débat autour du « Mouvement social dans tous ses états ». Le thème des liens entre le « noyau » politique et syndical du mouvement ouvrier et ce que l'on appelait à une époque les « œuvres sociales » a été repris par une table ronde, sous la présidence de Robert Mencherini, avec des intervenants du CCAS EDF, Michel Retou, directeur du centre de Six-Fours, militant CFDT, et Christian Cabrol, militant CGT, du mouvement mutualiste avec Jacques Bessy, président de la MGEN des Bouches-du-Rhône, d'une association sportive avec Rémy Nace sur la FSGT, de Guy Verga administrateur des Francs et Franches camarades (Francas), de Sandrine Lahaxe sur l'animation sociale et de Laurent Taranto sur les centres Léo Lagrange.

L'après-midi, Annie Fourcaut, directrice du Centre d'histoire du XX<sup>e</sup> siècle, introduisait la discussion par une réflexion autour du thème « Militantisme et mutations du territoire ». Une table ronde, sous la présidence de Jacques Girault, s'intéressait aux mutations de la sociabilité et de l'habitat dans les quartiers, en rapport avec le militantisme, avec Patrick Magro, à propos de la commune de Septèmes-les-Vallons (Bouches-du-Rhône) dont il est conseiller municipal depuis 1983 et premier adjoint depuis 1998, Patrick Hautière, sur le travail quartier de la JOC, une interview vidéo de Severin Montarello sur l'action du MPF à Marseille (en particulier à propos du logement), Francisque Luminet, 1<sup>er</sup> adjoint de la municipalité Toussaint Merle à La Seyne (Var) et Magali Cuzange qui a soutenu une maîtrise d'histoire sur l'action de cette même municipalité.

Une cinquantaine d'amis ont participé très activement à cette journée, chacun apportant sa pierre à partir de son expérience. On trouvera toute la richesse des interventions dans le compte rendu établi d'après les enregistrements. Un dialogue s'est ainsi

instauré entre les analyses d'ensemble dressées par Michel Dreyfus et Annie Fourcaut et l'expérience de terrain des participants. Ces derniers ont confirmé ou infléchi les constats nationaux, permettant aussi, entre autres, une réflexion sur la spécificité réelle ou supposée du mouvement social dans notre région.

Cette journée n'aurait pu avoir lieu sans l'aide matérielle du Conseil Régional de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui s'ajoute au soutien très régulier du Conseil général des Bouches-du-Rhône et de la municipalité de Septèmes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés, ainsi que les responsables du CCAS du Rayolet qui nous ont accueillis dans les meilleures conditions. Notre reconnaissance va aussi à Annie Fourcaut, Michel Dreyfus et Jacques Girault qui ont pris sur leurs très nombreuses obligations pour nous rejoindre. Un grand merci également à Yolande Le Gallo qui a tissé tous les liens de l'organisation de la journée et à celles et ceux qui ont assuré la communication et l'accueil sur place, Patrick Hautière, Colette Drogoz et Sandrine Lahaxe.

Enfin, il est évident que la participation chaleureuse de tous les amis de PROMEMO a été absolument essentielle. Elle a permis que cette journée soit à l'image de notre organisation où les itinéraires différents, les opinions parfois divergentes ne constituent pas un obstacle au travail commun, dans le respect de chacun.



Arrivée d'Annie Fourcaut et de Michel Dreyfus.

## Syndicalisme et « bases multiples »

**Michel Dreyfus**<sup>1</sup>

L'étendue du sujet ne me permettant pas d'aborder dans le détail la période qui suit la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1968, je m'efforcerai, dans cette communication, de montrer comment les quatre grandes réformes de la Libération ont servi de matrice à la France des Trente glorieuses. Elles ont permis la mise en place de ce fameux modèle social français qui semble remis en question aujourd'hui. Formant un tout, les nationalisations, la Sécurité sociale, les comités d'entreprise et le statut de la Fonction publique ont débouché sur des modifications profondes des pratiques militantes, en particulier dans le monde syndical. Pour traiter ce sujet, un certain nombre de questions préalables se posent. Pourquoi ces réformes arrivent-elles à ce moment-là ? Pour quelles raisons les syndicats sont-ils amenés à s'intéresser à la gestion des œuvres sociales ? Les réponses à ces deux interrogations conduisent à revenir sur des attitudes parfois fort anciennes.

Dans un premier temps, je tâcherai de montrer, principalement au travers de l'histoire de la CGT, comment les syndicalistes ont été amenés, au-delà du stade des seules revendications, à s'intéresser ou non à la prise en charge de ce que l'on appelait alors les « œuvres sociales ». Il faudra pour cela, remonter assez loin dans le temps pour comprendre des attitudes qui nous étonnent aujourd'hui mais qui s'expliquent parfaitement si on les situe dans leur contexte historique. La première partie de mon exposé évoquera donc la situation antérieure à la légalisation des syndicats. Au travers du cas de la CGT seront ensuite abordées quatre phases : avant 1914, de 1914 à 1921, de 1921 à 1936, et le Front populaire. Je montrerai enfin comment les

1. Directeur de recherche au CNRS.

choses changent à la Libération en m'appuyant pour cela sur quatre exemples : le Conseil central des œuvres sociales d'EDF<sup>2</sup>, la Fédération des Mutuelles de France, au sein de laquelle la CGT joue un grand rôle, la mutualité enseignante au travers de la MGEN et enfin la question du Tourisme social avec FO. Il s'agit, comme vous pouvez le constater, d'une approche partielle, mais non partielle, de cette question. En effet, nous autres historiens ne savons pas tout : nos connaissances en ce domaine demeurent lacunaires, en particulier en ce qui concerne la CFTC devenue la CFDT et de FO<sup>3</sup>.

Un premier constat est fondamental : en France, le syndicalisme s'est construit contre l'État. Si nous remontons à la Révolution française, avec ses aspects contradictoires, c'est en 1791 qu'est votée, à l'initiative du député de Bretagne Guy Isaac Le Chapelier, une loi interdisant, au nom du libéralisme, toute forme d'organisation du monde du travail. Il s'agit là d'un texte essentiel que Jean Jaurès<sup>4</sup> qualifiera de « loi terrible contre les travailleurs ». Il sert de base à l'attitude répressive que l'État adoptera envers les travailleurs, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle : que l'on songe notamment à la révolte des Canuts en 1831-1832, et aux répressions des journées de juin 1848<sup>5</sup> et de la Commune en 1871<sup>6</sup>. A chaque fois, les revendications se heurtent à la répression, à la mitraille. Ceci explique la méfiance, voire l'hostilité des pionniers du syndicalisme vis-à-vis de l'État. La légalisation des syndicats en 1884 ne change guère cette vision des choses : les premiers syndicalistes soupçonnent derrière cette mesure de nouvelles formes de répression. Ils arguent du fait que, pour obtenir la reconnaissance d'un syndicat,

2. Le CCOS est devenu le CCAS qui nous accueille aujourd'hui.

3. Franck Georgi, spécialiste de la CFDT reconnaît bien volontiers l'état lacunaire de ces connaissances. En ce qui concerne FO, un colloque centré sur cette confédération dans les années 1960-1970 doit se tenir en décembre 2008 à Paris.

4. Rappelons que Jaurès est l'auteur d'une *Histoire socialiste de la Révolution française*.

5. Plus de 10000 morts.

6. Il y eut 30000 morts et plusieurs dizaines de milliers de déportés.

il en faut déposer les statuts et donc fournir des renseignements sur ses responsables. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que la CGT, constituée onze ans après la loi Waldeck Rousseau, soit opposée à l'État. Cet état d'esprit perdure très fortement jusqu'à la Libération et il en reste de nombreuses traces ensuite.

A ses débuts, la CGT peine à surmonter ses problèmes de tendances et à s'organiser vraiment. Elle commence à se constituer réellement en 1902. Le 1<sup>er</sup> Mai 1906, en organisant la revendication pour la journée de 8 heures, elle réussit une première mobilisation concrète d'envergure. La même année est adoptée la Charte d'Amiens qui proclame, avec trop d'orgueil et de superbe, que la CGT n'a pas besoin de l'aide des partis politiques. Au nom du syndicalisme révolutionnaire, la CGT s'oppose encore davantage à l'État qui lui rend bien la monnaie de la pièce, en particulier en 1908 au travers de la répression conduite par Clemenceau. Cette opposition se manifeste de nouveau en 1910 lorsque, au terme de longs débats, le gouvernement met en place un premier système de Retraites ouvrières et paysannes (ROP). Ce dispositif qui touche 3 à 3,5 millions de personnes suscite des oppositions de toute part. Des économistes pensent que le dispositif ruinerait l'État, l'Église catholique et le patronat estiment qu'il encouragera la paresse et les paysans voient dans l'État le plus grand des voleurs. Aujourd'hui, il va de soi que les syndicalistes se mobilisent pour la défense des retraites : aussi, il est surprenant de voir qu'en 1910, la CGT dénonce une loi qui constitue pourtant un premier pas dans l'organisation d'un système général de retraites intéressant. Les propos de Fernand Pelloutier éclairent la logique de ce refus. On ne peut, affirme-t-il, chercher à détruire l'État au nom du syndicalisme révolutionnaire, tout en acceptant de recevoir des retraites de sa part. La CGT dénonce donc ces « retraites pour les morts », ce qui n'est d'ailleurs pas complètement illogique : la loi s'applique à partir de 65 ans alors que l'espérance de vie moyenne est de 45 ans. L'attitude de la CGT se situe aux antipodes des positions adoptées par le mouvement mutualiste

qui a commencé à gérer le social depuis la Révolution française, en particulier au travers d'une prise en charge progressive de la maladie et peu à peu des retraites. Faut-il voir dans ces choix idéologiques divergents une des causes de la différence considérable des effectifs entre les syndicats et les mutuelles ? Les uns veulent en découdre avec l'État, les autres acceptent la collaboration de classes et l'entente avec l'État. En 1898, la CGT compte à peine 100 000 adhérents alors que les sociétés mutualistes en regroupent près de deux millions de personnes. Cet écart perdure : en 1914 la CGT a entre 400 000 et 450 000 adhérents alors que les mutualistes sont dix fois plus.

Notons également qu'en 1913, en France le taux de syndicalisation est de 7 à 8 %<sup>7</sup>, soit trois fois moins qu'en Allemagne et au Royaume-Uni. Cette différence découle des pratiques sociales adoptées par les syndicats dans ces deux pays. En Allemagne, les syndicalistes gèrent, depuis leur mise en place par Bismarck à partir de 1883, les Assurances sociales qui couvrent alors 15 millions de personnes ; ils y sont même majoritaires dans les caisses maladie et retraite. Ce modèle fait des émules dans toute l'Europe avec une seule exception : notre pays. La pratique syndicale française est donc totalement différente de celle des autres pays européens et cette réalité perdurera, au moins en partie, jusqu'à nos jours. Il serait d'ailleurs instructif de relire les débats qui se sont déroulés en 2005 sur le Traité constitutionnel européen à la lumière de ces permanences et de ces différences mais je ne puis le faire ici.

Tout ceci change avec la Grande Guerre qui ouvre une nouvelle phase de l'histoire du syndicalisme jusqu'en 1921. A la CGT, nombreux sont ceux qui, à partir d'août 1914, perdent leurs illusions sur le syndicalisme révolutionnaire. Dans le cadre de l'Union sacrée, la majorité des syndicalistes fait l'apprentissage de la gestion, du réformisme. Minoritaires au départ, les opposants à la guerre, sont confortés par la Révolution russe et

.....  
7. Ce qui correspond à peu près au taux actuel de syndicalisation.

concernés par la création du PC auxquels certains participent. En 1921, existent deux organisations syndicales rivales. Tout d'abord, la CGT confédérée, proche des socialistes et dirigée par Léon Jouhaux. Ensuite, la CGTU partagée d'abord entre anarchistes et communistes puis conquise par ces derniers<sup>8</sup>. Rappelons enfin pour mémoire que la CFTC, constituée en 1919, est à peine une organisation nationale : surtout implantée chez les fonctionnaires, dans les mines et un peu dans la métallurgie, son rôle est secondaire.

Durant la troisième phase qui va de 1921 à 1936, les confédérés ont saisi le rôle de l'État, de sa puissance. Ils pratiquent la politique «de la présence» en négociant à tous les niveaux, partout où cela est possible. Ils recourent rarement à la grève. Aux côtés des mutualistes, ils soutiennent, dès 1919-1920, le projet d'Assurances sociales visant à élargir le champ d'application des ROP que la guerre a rendu obsolète. Les Assurances sociales s'expliquent aussi par le retour à la France des trois départements d'Alsace et de Lorraine : ils bénéficient en effet du système mis en place par Bismarck et il est impossible de leur retirer à l'heure où ils reviennent dans le giron de la République. Un autre facteur contribue à la mise en place des Assurances sociales : le poids de la guerre qui, avec 1 300 000 morts, des centaines de milliers de blessés, de malades, de mutilés, de veuves d'orphelins, etc.. multiplie les besoins sociaux de la population dans des proportions jusqu'alors inconnues.

En 1930 est votée la loi sur les Assurances sociales qui assure la couverture de dix millions de personnes pour la maladie et la retraite<sup>9</sup>. Les confédérés créent alors leurs propres caisses d'Assurances sociales et mettent ainsi en application une sorte de syndicalisme à bases multiples avant la lettre. Leur investissement

8. Benoît Frachon en deviendra le secrétaire général en 1931. Voir à ce propos l'ouvrage de Jacques Giraud, *Benoît Frachon, communiste, syndicaliste*, Presses des Sciences politiques, 1989.

9. Le nombre de personnes couvertes s'élève à 15 millions à la Libération. Tout n'a pas commencé avec la Sécurité sociale.

est toutefois limité par le faible nombre des adhérents de leurs caisses (entre 400 000 et 450 000) et leur savoir-faire restreint. Ils ne pèsent guère face aux mutualistes plus nombreux, plus compétents et qui disposent de moyens financiers plus amples. Les confédérés réalisent néanmoins quelques œuvres sociales significatives : une polyclinique à Paris, des coopératives, des dispensaires<sup>10</sup>, etc.

Jusqu'à son IV<sup>e</sup> congrès (Bordeaux, 1927), la CGTU ne s'intéresse pas à la notion de bases multiples du syndicalisme. Cette dernière, inventée en Belgique et en Autriche avant 1914, a été défendue en France par quelques syndicalistes, parmi lesquels Victor Renard, un socialiste guesdiste et un responsable de la Fédération du textile<sup>11</sup>. Elle est ensuite reprise par André Nin, un des cadres de l'Internationale syndicale rouge, qui, en 1925, reproche aux syndicalistes français leur inefficacité entre les luttes. Incapables de stabiliser leurs adhérents entre les grèves, ils laisseraient leurs syndicats devenir des «passoires». Débattues à Bordeaux, ces questions ne débouchent sur aucune application immédiate dans la mesure où, à partir de 1928, l'Internationale communiste adopte, sur la base d'une analyse erronée de la crise du capitalisme, une attitude extrêmement agressive et sectaire, à l'encontre de la social-démocratie et du réformisme. Définie sous la notion de «classe contre classe», cette orientation conduit à dénoncer le «social-fascisme» et aura des effets désastreux, en particulier en Allemagne en 1933. En France, son application conduit les unitaires à s'opposer aux Assurances sociales comme une loi «fasciste» : pas un sou ne doit y être investi, pas un travailleur ne doit s'y associer. La CGTU propose que les caisses soient gérées par les seuls travailleurs et financées uniquement par les patrons, ce qui n'a évidemment aucune chance d'aboutir<sup>12</sup>. Pourtant, avant même

10. Fort mal connu, ce sujet pourrait donner lieu à de très intéressants travaux de recherche.

11. Il a développé cette notion dans *l'Humanité* en 1910.

12. Cette revendication sera reprise par la CGT jusque dans les années 1950-1962. Voir sur ce point Michel Dreyfus, «La CGT et la Sécurité

le Front populaire, se dessinent des esquisses d'un syndicalisme à bases multiples, en particulier autour de Marcel Paul, un des responsables de la Fédération CGTU de l'Éclairage et des Services publics. Un peu en marge de l'orientation du PC dont il est membre depuis 1923, il commence à mettre sur pied dispensaires, polycliniques et coopératives. Tout ceci préfigure, bien entendu sans le savoir, le Conseil central des œuvres sociales (CCOS) d'EDF-GDF, créé en 1947.

1936 voit des changements fondamentaux dans un contexte unitaire. La réunification de la CGT entre confédérés et unitaires a lieu en mars. Peu après, la victoire du Front populaire permet la formation du premier gouvernement socialiste de notre pays. C'est alors qu'éclate un mouvement de grève avec occupations d'usines qui débouche sur des avancées sociales significatives : les 40 heures, les conventions collectives et les congés payés. Ces grèves et ces conquêtes sociales favorisent l'explosion des effectifs syndicaux : en un an, la CGT passe de 750 000 à 4 millions d'adhérents. Ce contexte pèse très largement en faveur du syndicalisme à bases multiples dans la mesure où la CGT, beaucoup plus forte qu'auparavant, comprend qu'elle doit désormais s'investir hors de l'entreprise. Dès juin 1936, Benoît Frachon déclare que la Confédération doit s'impliquer dans les secteurs de la culture, du sport, des loisirs : il faut ouvrir le champ à de nouvelles pratiques syndicales. Il en découle deux réalisations emblématiques. Celle de Lucien Molino tout d'abord : ce cadre communiste de la CGT décide de fonder une Mutuelle des travailleurs des deux sexes des Bouches-du-Rhône<sup>13</sup>. Les dirigeants du PC auxquels il fait part de son projet se montrent peu enthousiastes ; Benoît Frachon, également hésitant,

.....  
sociale, 1946-1961 », in *La CGT dans les années 1950*, sous la direction de Élyane Bressol, Michel Dreyfus, Joël Hedde, Michel Pigenet, Presses universitaires de Rennes, 2005, p. 133 à 144.

13. Cette incursion de Lucien Molino dans le domaine des œuvres sociales n'est pas la première puisque, en octobre 1935 déjà, avaient été remis en préfecture des Bouches-du-Rhône les statuts d'une Mutuelle Transports Autos (Archives départementales des Bouches-du-Rhône.).

lui propose de tenter l'expérience avec les seuls retraités. Homme volontaire, Lucien Molino surmonte tous les obstacles et réalise son projet. Le deuxième exemple se situe à Paris où, autour du syndicat des métallurgistes CGT de la Seine, se développe un ensemble d'œuvres sociales : deux parcs de loisirs, une bibliothèque, un centre de sport, la polyclinique des Bluets. Le syndicat s'investit par ailleurs dans les Assurances sociales et constitue une société de secours mutuels. Dans le cadre syndical, des cliniques dentaires voient le jour en région parisienne et quelques unitaires commencent même à siéger dans les caisses d'Assurances sociales. Mais la guerre casse toute cette dynamique.

Les quatre grandes réformes de la Libération résultent d'un compromis politique et de la force du mouvement ouvrier : la CGT retrouve ses 4 millions d'adhérents du Front populaire et le PC culmine à 680 000 membres. Les syndicalistes de la CGT s'investissent alors beaucoup plus largement dans les pratiques sociales. Dans les comités d'entreprises (Renault, RATP, Air France) mais non sans d'abord quelques hésitations par peur de « tomber » dans le réformisme. Sous l'impulsion de Marcel Paul, et favorisé par un taux de syndicalisation exceptionnel de la profession (85 000 des 140 000 agents ont pris leur carte à la CGT), se met en place à EDF-GDF, récemment créée, le Conseil central des œuvres sociales (CCOS), ancêtre de l'actuelle Caisse complémentaire d'activités sociales (CCAS). Dans le cadre de la loi de nationalisation, le CCOS bénéficie de recettes correspondant à 1% de la vente de l'électricité et du gaz, ce qui lui permet de développer des œuvres sociales et de s'impliquer dans la gestion de la Sécurité sociale. Tout ne sera pas facile pour autant. Le gouvernement, qui veut limiter l'influence de la CGT chez les électriciens et les gaziers dissoudra le CCOS en 1951. Celui-ci ne sera reconstitué qu'en 1964, à la suite d'une très longue histoire<sup>14</sup>, sous la forme de l'actuelle CCAS.

.....  
14. La CGT y est toujours majoritaire de nos jours. S'agit-il d'une conséquence de la persistance d'un fort taux de syndicalisation ?

La CGT est également à l'initiative après bien des hésitations d'un mouvement mutualiste. En 1960, elle crée sa propre fédération, la Fédération nationale des mutuelles ouvrières à partir de plusieurs expériences conduites notamment par Lucien Molino et Louis Calisti : l'Union départementale des mutuelles CGT dans les Bouches-du-Rhône<sup>15</sup>, la Mutuelle familiale des travailleurs des Alpes-Maritimes, la Mutuelle familiale du Var. Ce mouvement ne possède pas une force égale à celle de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) mais pèse toutefois dans les débats relatifs aux questions de santé. Il innove également en impliquant davantage les syndicalistes CGT sur ces questions que par le passé.

Le troisième exemple est celui du syndicalisme enseignant. Comme l'ensemble des fonctionnaires, les enseignants n'avaient pas bénéficié des Assurances sociales en 1930. Ils ont donc créé leurs propres mutuelles qui finissent par fusionner au sein de la Mutuelle générale de l'Education nationale constituée formellement à la fin de l'année 1946. Lors de sa naissance, celle-ci regroupe 130 000 adhérents. En 1947, elle obtient le droit de gérer la Sécurité sociale des enseignants. Une des grandes particularités de la MGEN est d'avoir été fondée par des syndicalistes du Syndicat national des instituteurs : on se souvient de Marcel Rivière mais il n'est pas le seul. Tout au long de son histoire, la MGEN conservera des liens étroits avec le syndicalisme tout en préservant de plus sa spécificité et son autonomie par rapport aux organisations syndicales<sup>16</sup>. Il n'empêche: une mutuelle créée par des syndicalistes, voilà une chose tout à fait nouvelle et

.....  
15. Dans le numéro spécial du *Midi Syndicaliste* édité à la suite du congrès de l'UD-CGT des Bouches-du-Rhône des 9 et 10 juin 1945, Lucien Molino reconnaît que la création, au mois de février précédent, de la Mutuelle départementale de la CGT «soulève des problèmes complexes» et donne lieu «au sein de notre mouvement syndical (à) quelques polémiques apparemment judicieuses». La principale crainte formulée par les opposants au projet est le risque de glisser vers le réformisme.

16. Une spécificité similaire se retrouve au niveau de la Mutuelle des PTT.

jusqu'alors à peu près inconnue du mouvement mutualiste.

Enfin, tout en conservant son indépendance par rapport aux formations politiques, Force ouvrière développe, à partir des années 1950, tout une panoplie d'activités dans le domaine du tourisme social, et ceci en liaison avec les municipalités SFIO, les Jeunesses socialistes, la Fédération Léo Lagrange, etc.. Cette activité conduira même ultérieurement, dans les années 1960, FO à passer des accords avec la CFTC, puis avec la CFDT.

En conclusion, je reviendrai sur quelques idées fondamentales. Jusqu'en 1914 au moins, les syndicats sont opposés à l'Etat et ils sous-estiment complètement l'importance de la prise en charge du social. La Grande Guerre conduit de nombreux syndicalistes à faire ce que j'appelle « l'apprentissage du réformisme ». En 1927, à partir du congrès de Bordeaux de la CGTU, commencent à s'élaborer dans l'univers communiste des changements très importants sur cette question. Tous ne sont pas immédiatement suivis d'effets mais cependant, des réalisations se concrétisent à partir de 1933 sous l'impulsion de Marcel Paul. A partir de ces expériences pionnières et de ce savoir-faire accumulé, on comprend mieux le changement d'échelle qui se produit à la Libération. On dépasse le cadre d'expériences individuelles, parcellisées et on vient à des actions d'envergure nationale qu'il s'agisse du CCOS, de la FNMO, de la MGEN, ou de l'implication de FO dans le tourisme social. Tout ceci a profondément modifié les pratiques militantes comme le montrent bien quelques parcours. Henri Raynaud, syndicaliste CGTU qui dénonçait en 1930 le caractère « fasciste » des Assurances sociales, deviendra en 1960 le premier dirigeant de la FNMO. Marcel Rivière, syndicaliste avant 1939, résistant important durant l'Occupation, a été, de la Libération à sa mort en 1960, le premier président de la MGEN. Il serait facile de multiplier des exemples de ce genre : tous montreraient combien les pratiques syndicales se sont diversifiées après 1945 pour s'impliquer plus largement dans la « gestion du social ».



Robert Mencherini présente Michel Dreyfus.

## Synthèse du débat

Robert Mencherini suppose que les mises en perspectives de Michel Dreyfus ont pu surprendre les militants présents dans la salle, beaucoup d'entre eux s'étant investis à la fois dans les luttes et dans les œuvres sociales. Il rappelle aussi que les bureaux de placement créés au sein des Bourses du Travail peuvent être considérés comme des tentatives de gestion du social.

Charles Biancheri<sup>1</sup> estime que l'élargissement des activités militantes au-delà des seules luttes revendicatives s'est effectué au fil des expériences. L'introduction de la pratique du tiers-payant au sein de l'Union départementale des mutuelles de la CGT donna lieu à de multiples débats mais le succès rencontré par ce dispositif contribua par la suite à attirer de nouveaux adhérents vers la CGT à tel point qu'une confusion s'établit entre le syndicat et sa mutuelle.

Jean-Marc Coppola<sup>2</sup>, chargé au sein du syndicat CGT des cheminots des questions de protection sociale entre 1990 et 1996, apporte plusieurs précisions concernant sa corporation. Tout n'a pas commencé avec la Sécurité sociale puisque, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, existait déjà un régime spécial pour les cheminots. Avant 1937,

.....  
1. Ancien métallurgiste, militant CGT et PCF, Charles Biancheri est membre de PROMEMO.

2. Président du comité régional de tourisme de la région PACA, Jean-Marc Coppola est secrétaire général de la fédération communiste des Bouches-du-Rhône.

les compagnies privées propriétaires du réseau ferré avaient créé des dispositifs en matière de médecine et de soins, non pour des raisons philanthropiques mais pour s'assurer du bon état de santé de leurs employés. Jean-Marc Coppola souligne ensuite plusieurs inversions majeures par rapport aux positionnements actuels de la CGT. En 1937, celle-ci s'opposa à la nationalisation des chemins de fer car elle craignait que l'État n'en profite pour restreindre le nombre de kilomètres de voies en service. Lors de la création de la Sécurité sociale, elle voulut faire disparaître les régimes spéciaux alors que les patrons se prononçaient en faveur de leur maintien. Jean-Marc Coppola précise enfin que le retard dans la prise en compte des œuvres sociales évoqué par Michel Dreyfus peut être illustré par le fait que c'est seulement à partir de 1983 que la CGT s'est investie dans la gestion au travers du comité central d'entreprise.

Rémy Nace<sup>3</sup> estime que la création de Force ouvrière en 1947 n'était destinée qu'à «casser» la CGT. Tout ce que la nouvelle centrale syndicale accomplit au sein du Tourisme social s'inscrit dans cette logique. Robert Mencherini précise qu'il convient de voir dans cet exemple un aspect de la concurrence au sein du mouvement syndical, une preuve de la très grande diversité du mouvement ouvrier.

Jacques Denis, ancien responsable à l'éducation de la CGT aux Chantiers

.....  
3. Rémy Nace a milité à la CGT, à la FSGT et au PCF. Il est aujourd'hui membre de PROMEMO.

navals de La Seyne, regrette tout d'abord que Michel Dreyfus n'ait pas assez largement développé la question de l'anarcho-syndicalisme qui marqua profondément le mouvement ouvrier jusqu'à la montée des idées communistes. Il émet ensuite l'hypothèse que l'implication dans les œuvres sociales aurait constitué un des éléments de la stratégie syndicale d'occupation du terrain dans les entreprises. Certains responsables, en particulier aux chantiers de La Seyne, auraient même été détachés de la conduite des luttes pour s'occuper à plein temps de ce domaine.

Un intervenant se demande si les sociétés de secours mutuel ont contribué à la prise de conscience par les syndicats de l'importance du facteur mutualiste. Il s'interroge aussi sur l'influence que le système de retraites mis en place à l'arsenal de Toulon a pu exercer sur les mentalités syndicalistes.

Pour Michel Dreyfus, les divergences profondes entre FO et la CGT n'empêchent pas les deux confédérations de développer des pratiques similaires de gestion des œuvres sociales. L'anarcho-syndicalisme fut une doctrine fondamentale au sein de la CGT avant 1914. La Grande Guerre lui porta un coup terrible même si l'on continua à se réclamer de la Charte d'Amiens après 1921. Son influence s'estompée ensuite avec la montée des idées communistes au sein de la CGTU. Au sujet des sociétés de secours mutuel, Michel Dreyfus renvoie à son ouvrage<sup>4</sup> tout en précisant que l'essentiel de leur histoire reste à écrire. Antérieur au syndicalisme, le mouvement mutualiste reposa sur des pratiques différentes dans la mesure où la réforme de 1852 voulue par Napoléon III favorisa sa notabilisation. Le fossé se creusa encore plus par la suite avec les syndicats. Il fallut attendre la lutte commune contre les ordonnances sur la Sécurité sociale d'août 1967 pour que s'amorce un rapprochement. La France a donc été le pays où la distinction entre mutualité et syndicalisme fut la plus poussée, avec des conséquences qui perdurent encore de nos jours. Tout

ce qui s'est passé avant 1945 a joué un rôle essentiel sur les militants et leurs pratiques. Michel Dreyfus cite Pierre Campagnac qui, en 1995, soutenait que la gestion du Conseil central des œuvres sociales avait été confiée à des syndicalistes «de seconde zone». Il rappelle aussi que, sur 350 responsables nationaux de la Mutualité française entre 1902 et 1945, on ne compte qu'un seul syndicaliste. A propos des questions relatives à l'arsenal et aux retraites, Michel Dreyfus estime qu'elles débouchent sur celle plus vaste des régimes spéciaux. Mis en place dès Colbert au profit des marins, ils ne furent pas, pour des raisons diverses, intégrés à la Sécurité sociale.

Robert Mencherini conclut cette première partie de la matinée en portant l'attention sur le fossé initial qui séparait mutualistes et syndicalistes. Lors de son «voyage révolutionnaire» effectué vers 1910, Victor Grifuelhes, dirigeant syndicaliste révolutionnaire à la CGT, fut étonné de constater que malgré sa force, en particulier sur le port de Marseille, le mouvement ouvrier provençal était inexistant en dehors des périodes de luttes. Dans un tel contexte, comment des militants tels Lucien Molino parvinrent-ils par la suite à se montrer durs dans les luttes et gestionnaires avec par exemple la création d'un mouvement mutualiste ouvrier et lors de la période des entreprises réquisitionnées? Michel Dreyfus avance deux explications. Lucien Molino était un responsable exceptionnel. La région provençale se situait en pointe par rapport au reste du pays.

.....  
4. *Liberté, Égalité, Mutualité. Mutualisme et syndicalisme. 1852-1967*, Paris, éditions de l'Atelier, 2001.

## Intervention des responsables du centre du Brusuc

**M**ichel Retou, directeur du centre du Brusuc et militant CFDT, rappelle que le conseil d'administration de la Caisse centrale d'activités sociales (CCAS) comprend 24 représentants syndicaux. La CGT y détient la majorité depuis sa création en 1947. Le fait d'être militant CFDT et d'avoir pour adjoint Christian, responsable CGT, ne lui pose pas de problèmes particuliers. Autrefois par contre, ce type de situation était assez rare et plutôt compliqué. Avant d'être un militant syndical, il se sent militant des organismes sociaux : « Je travaille pour la CCAS, c'est-à-dire pour mes collègues en vacances et je ne représente aucune organisation syndicale à ce moment précis. Je suis là pour faire partager les valeurs de l'organisme à savoir la solidarité, la dignité, la justice, l'émancipation. On ne travaille que là-dessus et les débats syndicaux sont rares. Nous sommes là aussi pour ouvrir les esprits de nos collègues, pour leur expliquer ce qui se passe autour d'eux, pour leur faire découvrir la CCAS car, bizarrement, ces agents EDF, très souvent pourtant militants syndicaux, ne savent pas comment elle fonctionne. Je pense que la direction fait tout pour que les agents soient le moins au courant possible afin de mieux diviser, de gêner le militantisme, d'empêcher de défendre la CCAS ».

Christian Cabrol, responsable adjoint sur le Brusuc et militant CGT, souligne que le travail avec Michel s'effectue en commun même si parfois se produisent quelques divergences. Il précise qu'il est en place au Brusuc depuis moins d'un mois à la suite de la décision du conseil d'administration de la CCAS de mettre en place deux adjoints pour faciliter le travail du responsable principal. Christian donne ensuite sa vision de l'engagement social : « Je suis rentré à EDF en 1979. Mon parcours est celui d'un militant. J'ai été permanent syndical pendant plusieurs années. Nous gérons, pour l'instant, notre propre mutuelle. J'ai été secrétaire général et vice-président d'une Caisse mutuelle complémentaire



De gauche à droite : Rémy Nace, Jacques Bessy, Robert Mencherini, Guy Verga, Sandrine Lahaxe, Christian Cabrol et Michel Retou.

et d'action sociale (CMCAS). Au niveau national il y a la CCAS. La CMCAS gère la mutuelle et les activités au niveau d'un département ou d'une grande ville. Les anciennes sections locales de votes sont devenues les sections locales de vie. Je ne distingue pas le syndical et le social car, pour moi, la CCAS c'est la représentation syndicale. Nous sommes avant tout des militants syndicaux travaillant dans les œuvres sociales. Aujourd'hui, notre entreprise vit des moments très difficiles puisque l'énergie est attaquée de plus en plus fort par le gouvernement. Cela a commencé il y a quelques années avec le traité sur l'énergie de Barcelone. On était avec un gouvernement de gauche présidé par Lionel Jospin. Le gouvernement actuel enfonce des portes déjà entrouvertes par les socialistes. La difficulté actuelle est de mobiliser car depuis des années les directions ont individualisé, divisé les postes de travail. C'est ce qui explique les difficultés rencontrées pour défendre le statut.



Intervention de Jacques Bessy

## Intervention de Jacques Bessy<sup>1</sup>

Je voudrais tout d'abord souligner que la Mutuelle Générale de l'Éducation nationale (MGEN) est née d'une multiplicité d'initiatives, d'autant de petits ruisseaux qui ont convergé, telles les œuvres de secours mutuel des institutrices et instituteurs. Il faut aussi évoquer les hommes qui ont su, par un travail patient et par leur volonté, donner une réalité à leur idéal. Parmi eux, dans les Bouches-du-Rhône, Pascal Léna qui est à l'initiative de la création, en 1938, de la Mutuelle générale de l'enseignement public. Il a su unir de nombreuses petites associations en surmontant leurs divergences personnelles, politiques, philosophiques.

Au sortir de la guerre, le mouvement repart avec la mise en place de la Sécurité sociale, prévue dans le programme du Conseil national de la Résistance. La MGEN est, dès le départ, étroitement liée au mouvement syndical. Sa création a été décidée au congrès du Syndicat national des instituteurs (SNI) à Grenoble en 1946. Une commission travaille sous la direction d'Henri Aigueperse. Marcel Rivière est alors proposé comme premier président de la MGEN.

Toutes les modifications au sein du mouvement syndical ont leurs répercussions dans la mutuelle. Ainsi lors de la scission de la Confédération générale du travail (CGT) en 1948 Henri Aigueperse plaide-t-il dans *l'École libératrice* pour le maintien de l'unité syndicale. La consultation organisée par le bureau national du SNI donne une faible majorité (35 %) en faveur du maintien à la CGT, une minorité (25 %) penche vers Force ouvrière. Mais surtout, en l'absence d'une majorité suffisante, c'est l'autonomie qui est choisie à 82 %. Les unitaires continuent à insister sur la nécessaire liaison des enseignants avec les masses ouvrières. Et pendant plusieurs années existe un courant CGT au sein de la Fédération de l'Éducation nationale (FEN). Pascal Léna est d'ailleurs élu sur les listes CGT-FEN jusque dans les années 1950. Mais

l'existence de plusieurs organisations syndicales ne facilite pas les convergences. Ce premier clivage syndical a des conséquences au sein de la MGEN. De même, la récente scission de la FEN qui a mené à la création de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), a entraîné des tensions importantes, aplanies maintenant.

Aujourd'hui, les principales responsabilités nationales sont assurées par le courant autrefois appelé Unité Indépendance et Démocratie (UID) opposé au courant Unité et Action, autrefois cégétiste. La volonté de garantir l'indépendance de la MGEN a conduit à la maintenir, à l'exception de 1984, à l'écart des mobilisations syndicales en défense de la protection sociale. Mais grâce à l'organisation de « carrefours sociaux », de nouveaux liens s'établissent avec les syndicats.

A l'heure actuelle, on se trouve confronté à des difficultés nouvelles : les directives européennes feront que de « petites » mutuelles risquent de disparaître. Les enjeux sont décisifs. Il faudrait éviter que soit atteint ce patrimoine, construit par une histoire qui peut parfois apparaître chaotique mais qui a été portée par une forte volonté sociale.



De gauche à droite : Laurent Tarento, Rémy Nace, et Jacques Bessy

.....  
1. Président de la MGEN des Bouches-du-Rhône.

## Intervention de Rémy Nace

La Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT) est née le 24 décembre 1934 de la fusion de deux organisations sportives ouvrières : la Fédération sportive du travail (FST) et l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT)<sup>1</sup>. Héritière de l'ensemble du sport travailliste dans notre pays<sup>2</sup>, elle a connu un important développement au moment du Front populaire. En 1936 tout d'abord. En 1937 avec le pacte de fusion avec les Amis de la Nature sous l'autorité de Léo Lagrange<sup>3</sup>. La FSGT comptait 130 000 membres en 1939. Auguste Delaune, son secrétaire général, fut assassiné par la Gestapo en 1943 en compagnie de nombreux autres dirigeants. Situer la place et le rôle de la FSGT dans le mouvement social de 1940 à 1968 rend indispensable ce bref rappel de ces données historiques qui sont les éléments fondateurs et fondamentaux de son histoire et de son développement au sein de la classe ouvrière de notre pays.

Dès la Libération, en juillet 1945, les militants FSGT, qui avaient participé en nombre à la Résistance, reprenaient leurs activités en faveur du développement du sport et du plein air au sein du monde du travail. Ils portèrent donc naturellement leurs efforts vers la nouvelle conquête des travailleurs, les comités d'entreprises. Un de leurs buts était de parvenir, en dehors de tout paternalisme et avec le concours de toutes les organisations syndicales, aux meilleures conditions pour la pratique des activités sportives et de pleine nature. La collaboration avec la CGT a été très bonne la plupart du temps. Elle fut plus difficile avec FO et la CFTC même si des militants de ces deux organisations se retrouvaient en tant que pratiquants

.....  
1. L'apparition des deux organisations remonte au congrès de Montreuil de juillet 1923. Contrôlée par les communistes, la FST s'affilie à l'Internationale Rouge des Sports (IRS) basée à Moscou et dépendant du Komintern. L'USSGT est liée à l'Internationale sportive ouvrière socialiste (ISOS).

2. La première fédération sportive ouvrière, la Fédération Sportive Athlétique Socialiste (FSAS), apparaît officiellement le 1<sup>er</sup> janvier 1909.

3. Léo Lagrange devait tomber en juin 1940 face à l'ennemi.

ou même comme dirigeants de clubs. Ce qui distingue entre autres choses la FSGT d'avec les autres fédérations, c'est sa préoccupation de développer les activités physiques, sportives et de pleine nature parmi les masses, depuis l'école en passant par les centres d'apprentissage et les entreprises. Son but n'est pas seulement de faire de la propagande en faveur de la pratique sportive mais aussi de lutter pour obtenir d'avantage de crédits de fonctionnement pour les clubs et les fédérations, pour avoir plus d'entraîneurs, de moniteurs et d'installations de toute nature. La FSGT a toujours participé aux luttes des travailleurs pour de meilleures conditions de vie et de travail, conditions indispensables pour promouvoir une pratique physique saine. Le militantisme au sein de la FSGT se confond avec celui du mouvement ouvrier et social. Cela était vrai depuis sa naissance jusqu'en 1968 et cela est toujours vrai aujourd'hui.

Au cours des années 1940-1968, la FSGT a continué à se développer malgré les nombreuses attaques dont elle fut l'objet. Son action au service d'un sport de masse émancipateur ne correspondait pas aux objectifs des pouvoirs en place. En 1956, le gouvernement, lui reprochant de mélanger sport et politique, prit prétexte de son refus de prendre position sur les événements de Budapest pour lui supprimer sa subvention. La FSGT n'était pourtant en rien concernée et aucune autre fédération française ne fut sommée de s'exprimer sur cette affaire. Dans les années 1960, son opposition aux tentatives d'embrigadement, en particulier avec les décrets Herzog de 1961<sup>4</sup>, et à la guerre en Algérie, sa participation aux luttes ouvrières et sociales lui valurent maintes attaques et mesures de rétorsion, matérielles en particulier.

Mais la place et l'importance de la FSGT ne pouvaient être ignorées et ses militants, dont une bonne partie étaient aussi des militants ouvriers, ont su faire face pour que les activités physiques, sportives et de pleine nature soient aussi partie intégrante de la vie du monde du travail.

.....  
4. Maurice Herzog était haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports depuis 1958.

## Intervention de Guy Verga<sup>1</sup>

Je suis administrateur des Francas des Bouches-du-Rhône. Les délégués de ce département et ceux du Var sont absents car ils assistent à notre assemblée générale nationale à Nancy. Je ne suis pas historien, je n'ai pas de méthode. Alors, on en restera à mes impressions personnelles.

En septembre 1981 se déroule dans une des salles de la mairie de Septèmes notre assemblée générale départementale. C'est la seconde à laquelle j'assiste en tant que président pour les Bouches-du-Rhône. Le 10 mai précédent, le peuple français a rompu avec la politique menée depuis 23 ans. Afin de bien situer l'attitude des Francas face à cet événement, j'utiliserai cette citation nationale: «Les Francs et Franches Camarades ont sans ambiguïté appelé leurs adhérents à choisir les candidats du changement et de l'espoir et à voter pour François Mitterrand». Comme vous le constatez, nous sommes bien dans la politique et les revendications. Je continue ma lecture: «Alors nous resterons les Francs et Franches Camarades tout simplement. Si l'espoir est né au mois de mai, les problèmes existent toujours. Les grandes cités inhumaines sont toujours là. Le désert culturel et social n'a pas disparu. Cependant, nous espérons que nous allons avoir les moyens de peser sur la fatalité. Les FFC en tout cas demanderont ces moyens comme auparavant, c'est-à-dire avant l'élection, mais avec l'espoir d'être entendus».

Je fais un peu les choses à l'envers car nous remontons jusqu'en 1979 et c'est Jean-Marc Buteil, un délégué des Francas, qui s'exprime: «L'enfant n'est pas qu'un footballeur de 6 à 7 heures du soir, qu'un judoka en herbe de 7 à 8 heures, qu'un guitariste en devenir le mercredi après-midi. Non. Cet enfant-là, c'est l'image d'une société qui s'appelle société de consommation. Une société fondée sur le profit, où l'homme et l'enfant sont solvables et monnayables. L'enfant footballeur, l'enfant judoka, l'enfant guitariste sont aussi des enfants

“élèves modèles” selon la réforme Haby, sont aussi des enfants espace automobile, des enfants de chômeurs, des enfants télévision-mensonge, des enfants vacances trop chères, des enfants classes vertes interdites parce que parfois trop chères, des enfants cantines, des enfants à vendre Carrefour, Babygros et Record.» Voilà, j'ai fait jusqu'à présent à l'envers de l'ordre chronologique pour montrer quel est le projet des Francas.

Comme vous le savez sans doute mieux que moi, les Francas ont été créés en 1944 alors que la France n'était pas encore totalement libérée. Il y a un certain nombre de militants du monde laïque et plus particulièrement du scoutisme laïque, les Éclaireurs et Éclaireuses de France, il y a des militants des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active, de la CGT, du SNI qui décident de créer un grand mouvement de jeunesse non confessionnel. Il s'agit bien d'un mouvement d'enfants et de jeunes, chose qui a changé depuis. J'ai retrouvé dans les locaux des Francas des Bouches-du-Rhône un foulard semblable à celui des Éclaireurs de France avec un nœud particulier. Il y avait aussi une chanson. Nous étions donc bien issus de ce scoutisme laïc. Souvent, quand j'encadre un stage BAFA<sup>2</sup>, on me demande «Francas, ça veut dire quoi?» Je réponds qu'il s'agit de la compression de Francs et Franches Camarades. Souvent aussi de jeunes animateurs veulent savoir d'où sort ce nom qu'ils trouvent peut-être un peu ringard. Faisant appel à l'Histoire, je leur dis que les militants qui fondent cette organisation sont des gens qui ont vécu la guerre, le régime de Vichy, les déportations et les espoirs de la Libération. Ils souhaitent un monde pétri de camaraderie dans lequel les gens seront fraternels et francs. On retrouve dès le début «Francs» et «Franches». La mixité est donc la règle ce qui est plutôt une exception pour l'époque.

De nombreux enfants sont hébergés dans des «camps scolaires», selon l'expression employée en 1945-1946. Du fait

.....  
2. Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs.

1. Responsable des Francas

de la guerre, beaucoup de familles sont séparées, il y a de nombreux orphelins et d'enfants à la rue. Les Francs et Franches Camarades décident de s'occuper d'eux. Il faut faire vite. Il n'est pas encore question de se poser des questions de structures. On est sous le préau de l'école, on est dans le quartier et il faut entreprendre des choses. Ouvert aux garçons et aux filles, le mouvement propose des activités diverses, distinctes, simples, accessibles et peu nombreuses. Il y a cinq classes d'âge, cinq classes d'activités : activités physiques, art, travaux manuels, tourisme et les services. J'ai retrouvé un vieux fichier de jeux datant des années 1950. A l'époque, on était encore hébergés par les AIL au 29 rue Mazagran à Marseille. Ce fichier contenait le BA-BA pour l'animateur qui était sous son préau d'école : les chaises musicales, le ballon prisonnier. Voilà quels étaient les fondamentaux. Souvent, c'est encore le cas aujourd'hui, en dehors des instituteurs, les cadres étaient des jeunes gens et des jeunes filles qui n'avaient pas toujours derrière eux un bagage de scoutisme. Pendant quinze ans, nous allons être un mouvement de praticiens dans l'accueil et dans l'action. Il faut s'occuper des enfants qui sont là. Il y a aussi un parti pris d'hygiène. Les enfants souffrent de carences alimentaires et il faut leur proposer de bonnes conditions de vie.

Je vous lis un passage de Raoul Dubois, un des créateurs des Francas : « Je participais aussi à des groupes de travail pour la constitution des programmes au sein du grand effort qui allait donner naissance au programme du CNR (vous voyez la filiation, les relations qui existaient avec les autres organisations). Bien sûr nous envisageons le problème du périscolaire à la Libération. Nous voulions reconstruire les choses qui avaient été détruites par Vichy. Nous souhaitions surtout une profonde transformation. Reconstruire n'était pas suffisant, il fallait inventer, innover et agir pour toucher tous les gosses qui avaient été atteints matériellement et surtout moralement par la guerre ». Rapidement, Raoul Dubois s'est occupé de la presse enfantine avec

*Jeunes Années*<sup>3</sup>. Cette presse a été active jusque dans les années 1990, en collaboration avec le groupe Milan Presses. Elle a connu par la suite des difficultés financières similaires à celles rencontrées par les autres associations. *Jeunes Années* a disparu et nos collaborateurs se sont dispersés vers d'autres publications.

Pour mieux comprendre en quoi consistait ce projet, je vous lis un passage de l'article de Raoul Dubois dans *Chez nous* du septembre 1950<sup>4</sup>. Il s'agit d'une colonie de vacances pour filles en Haute-Loire. En guise de conclusion, la directrice disait « Vos enfants repartent de 'Chez nous' avec une provision de santé et quelques bonnes habitudes. Nous voudrions avoir réussi à leur donner le goût des belles choses et un désir de connaître tout ce qui est autour d'elles afin que, comprenant le monde davantage, elles sachent mieux tout aimer ». Le projet des Francas est bien résumé dans ces phrases. L'idée est d'amener les enfants à retrouver les chefs-d'œuvre<sup>5</sup>. Pas seulement de les occuper, de leur faire passer de bons moments, mais de le tirer vers le haut, de provoquer leur questionnement. Pendant quinze ans, les Francas ont été un mouvement de terrain. Durant les années 1960, de gros efforts de théorisation sont accomplis pour réaliser un corpus pédagogique prenant en compte la nature des milieux, rural ou urbain, la variété des âges, la diversité des techniques. Nous revendiquons le statut de mouvement éducatif à part entière puisque nous souhaitons que garçons et filles, au lieu d'être simples spectateurs ou auditeurs, participent à leur propre éducation.

En 1954, Jean Auguste Sénèze<sup>6</sup>, secrétaire général du SNI et délégué

.....  
3. J'ai vendu cette revue lorsque j'étais instituteur.

4. J'ai retrouvé ce numéro en fouillant dans les archives départementales dans le cadre de la préparation pour 2009 du soixantième anniversaire des Francas des Bouches-du-Rhône.

5. On retrouve là ce que disait Jean-Claude Snyders dans son ouvrage *Voyage de l'enfance*.

6. Jean-Auguste Senèze commença son mandat dans la clandestinité durant l'Occupation. Il l'exerça jusqu'au congrès national de Montreuil qui se déroula du 27 au 29 décembre 1945 (il avait toujours déclaré qu'il remettrait ce mandat à l'occasion du premier congrès normalement

général des Francas, propose de créer la Fédération des patronages laïques. L'année suivante, la revue *Camaraderies*<sup>7</sup> explique le concept de centre aéré dont l'existence finit par être légalisée par un arrêté de 1960. De fait, nous avons à plusieurs reprises précédé la législation de Jeunesse et Sports.

Lorsque je suis arrivé aux Francas au cours de l'année scolaire 70/71, le slogan «Jouer, c'est sérieux» nous interpellait. Nos formateurs voulaient en fait dire qu'il ne fallait pas proposer n'importe quoi aux enfants, qu'il fallait les tirer vers le haut. Il fallait s'inspirer des fichiers, les transformer pour proposer ce qu'il y avait de plus beau. Il était important de créer autour des centres de loisirs des modules de formation afin que les jeunes animateurs puissent transformer, améliorer leurs pratiques. Il fallait que la vie du groupe, de la camaraderie, soit la plus démocratique possible, qu'elle s'ouvre sur le village et plus généralement sur la société. Il était donc souhaitable que l'équipe des animateurs adopte ces valeurs pour son propre fonctionnement interne. Il y avait donc le centre avec les enfants et autour de jeunes adultes qui s'efforçaient tous de s'impliquer dans la vie sociale. A ce sujet, *Camaraderies 66* décrivait quelles stimulations devaient être organisées pour réaliser la vie démocratique la plus riche possible. Ainsi, en 1968, nous eûmes l'impression d'avoir déjà accompli «notre Mai» deux ans plus tôt. Je me souviens qu'à cette époque une grande affiche était visible dans nos locaux. Avec en arrière-plan des barres de HLM, on y voyait une mère disant à son fils «va jouer» et ce dernier lui répondre «où?». Nous dénoncions ainsi la priorité donnée aux places de parkings par rapport aux mètres carrés sociaux. Les militants de cette époque ont donc tenté d'apporter leur contribution au profit de ces quartiers. Certaines de nos propositions ont été acceptées par des municipalités, pas par toutes. Les incendies dans les banlieues découlaient en partie

.....  
constitué qui se tiendrait après la Libération). Il devint ensuite secrétaire général de la Ligue de l'enseignement.

7. «Camaraderie» était le nom donné alors aux groupes d'âges dans les centres de vacances.

de ces multiples carences. Le fait que les gens ne s'approprient pas leurs quartiers comme ils devraient le faire a aussi joué. C'est pourquoi les Francas ont proposé un véritable aménagement du territoire pour l'enfance.

En 1967, avec la Fédération nationale laïque des centres éducatifs pour l'enfance et l'adolescence, on passe du centre aéré au centre de loisirs. Le premier se situait à la périphérie des villes afin de procurer du bon air aux enfants et de les éloigner des rues. Le centre de loisirs a au contraire une vocation de proximité. A la fin des années 1970, j'ai pu visiter les équipements périscolaires dans les écoles de Saint-Cyr l'École près de Paris. On y trouvait une plaine de jeux, un Centre de loisirs sans hébergement pour les vacances, deux ou trois appartements HLM réunis pour pouvoir s'amuser, faire des devoirs, discuter. Certaines municipalités de notre région ont repris et appliqué ces idées. Pas toutes, ce qui explique le sens du dessin de 1983 représentant un maire avec son écharpe tricolore à qui un enfant demande «pensez à moi!». Pour avoir été moi-même adjoint au maire de Gréasque en charge des questions de l'enfance, je sais bien que ces questions ne sont pas faciles à traiter.

En 1995 est lancé le projet «la place de l'enfant, construisons-la ensemble». Il est remarquable que cette formule ait été reprise un peu de partout, en particulier lors des dernières élections municipales dans des programmes de droite comme de gauche, au point de devenir familière. L'utilisation commune de ce vocabulaire prouve que nous avons en partie réussi. Le centre de loisirs cesse d'être un simple point d'accueil pour devenir un lieu de ressources, d'orientation, d'activités et de médiations au service des projets des enfants. Les Francas mettront ensuite au point la notion de projet éducatif local appuyé sur des valeurs partagées comme l'humanisme, la liberté, l'égalité, la solidarité, la laïcité et la paix et la mise en place de modes d'organisation et d'activités pour atteindre ces objectifs. C'est à partir de cette initiative des Francas que le gouvernement de Lionel Jospin mettra en œuvre les contrats éducatifs locaux.

Pour conclure, je considère que ce que disaient les Francas en 1979 est encore plus d'actualité. Il s'agit de s'opposer aux agissements des marchands d'activités qui sévissent de partout. On vend de la voile, de la grimpe, mais avec quel projet? On habitue les enfants à consommer toutes sortes d'activités sans leur donner la conscience de ce qu'ils accomplissent. Rien qui mène à la notion de citoyenneté. Les Francas se situent aujourd'hui encore, comme lors de leur naissance, dans le domaine de l'Éducation populaire. L'assemblée de Nancy se propose de réfléchir à ces enjeux si importants pour l'avenir de notre société. Les enfants passent aujourd'hui un tiers de leur temps à l'école. Ils sont aussi souvent devant la télévision ou dans la rue. A nous de faire en sorte que le reste, leur temps libre, soit, pour tous et non pour quelques privilégiés, un temps de qualité.



De gauche à droite: Guy Verga, Sandrine Lahaxe et Christian Cabrol.

## Intervention de Sandrine Lahaxe<sup>1</sup>.

Lorsque l'on parle du *Dictionnaire du mouvement ouvrier, mouvement social*, il me vient immédiatement une question à l'esprit: faut-il intégrer dans cet ouvrage les acteurs de l'éducation populaire? Caractérisée par le bénévolat militant au départ, cette dernière tend en effet de plus en plus à se professionnaliser. A partir de mon expérience personnelle, je suis responsable d'un service jeunesse dans une petite commune des Bouches-du-Rhône, je souhaite aborder les raisons d'une telle évolution. Je diviserai pour cela mon exposé en deux parties: de 1936 à 1958 tout d'abord, de 1958 à nos jours ensuite.

Dans un contexte de crise économique et de montée des périls, la victoire électorale du Front populaire favorise une relance des mouvements d'Éducation populaire et permet la création d'un sous-secrétariat d'État aux Sports et à l'organisation des Loisirs confié à Léo Lagrange. Les congés payés accélèrent une aspiration aux loisirs déjà ancienne, le nombre d'enfants partant en colonies est déjà passé de 14000 en 1900 à 420000 en 1936. Cette évolution accroît les besoins en personnels bénévoles et militants. Des structures se développent: les Clubs de Loisirs Action Jeunesse, les Auberges de Jeunesse, les Chantiers jeunes. La formation des animateurs devient une question importante et préoccupante. En 1937 apparaissent les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)<sup>2</sup>. Le projet d'éducation nouvelle avancé par les CEMEA s'inscrit dans une perspective de progrès individuel et social. Il bénéficie d'un soutien actif apporté par Léo Lagrange<sup>3</sup>.

L'Occupation et le régime de Vichy ont marqué les esprits. Dès leur apparition en

1944, les Francas entendent lutter contre toute forme d'extrémisme en promouvant des valeurs telles que l'humanisme, la démocratie, la liberté, la solidarité, la laïcité, la paix. Ils se donnent pour but, avec l'aide des enfants eux-mêmes, de former «l'Homme et le Citoyen le plus libre possible dans la société la plus démocratique possible». A partir de la République des Jeunes fondée à Lyon en 1944 est créée, quatre ans plus tard, la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC). L'État engage de son côté, entre 1945 et 1958, une structuration du champ des loisirs en direction de la jeunesse. Il crée en 1946 le premier diplôme de moniteur de colonie de vacances. En 1948 apparaît la Direction générale de la jeunesse et des sports rattachée à l'Éducation nationale. L'État subventionne les associations nationales qui forment les animateurs: Union française des centres de loisirs et de vacances<sup>4</sup>, FRANCAS, CEMEA. Il les contrôle aussi en leur octroyant ou en leur refusant l'habilitation à dispenser de tels enseignements. Enfin, durant cette période, et cela a déjà été souligné à plusieurs reprises ce matin, existe un mouvement ouvrier organisé et puissant qui prend en charge les questions relatives aux loisirs au travers des comités d'entreprise, d'organisations comme Tourisme et Travail, les Amis de la Nature, Travail et Culture.

La seconde partie de cet exposé est elle aussi divisée en deux périodes: de 1958 à 1968 tout d'abord, de 1968 à nos jours ensuite. En 1958, l'État sépare la Jeunesse et l'Éducation. C'est la création d'un Haut commissariat à la Jeunesse et aux sports, il sera question dorénavant d'animation socioculturelle. Une étape importante pour l'animation est franchie au début des années soixante. Les centres aérés sont créés en 1961 essentiellement pour répondre aux besoins de garder les enfants dont les parents travaillent. Pour la première fois, l'État débloque la somme conséquente de 575000 francs pour financer un programme d'équipements sportifs et socioculturels. En 1962 enfin, l'animation

1. Sandrine Lahaxe est responsable du service loisirs jeunesse et directrice du centre de loisirs de la commune d'Ensuès la Redonne.

2. Le premier stage des CEMEA se déroule à Beaurecueil du 25 mars au 2 avril 1937. Voir l'article de Gérard Leidet, *Le Bulletin de PROMEMO*, novembre 2006.

3. Léo Lagrange déclarait: «Aux jeunes il ne faut pas tracer un chemin, il faut ouvrir toutes les routes».

4. L'UFCV a fêté son centième anniversaire les 22 et 23 septembre 2007 à Saint-Raphaël dans le Var.

devient une catégorie professionnelle définie par le Code du travail et intégrée dans les statistiques de l'INSEE.

De nouvelles évolutions se produisent dans les années 1970. L'État et la société demandent plus de professionnalisation pour assurer, entre autre, une meilleure sécurité des activités. Ils tiennent à savoir qui sont les responsables à qui l'on confie les enfants, quels sont leurs diplômes. Des formations apparaissent pour répondre au besoin de plus en plus pressant en animateurs. Le décret du 8 février et l'arrêté du 7 mars 1973 instituent deux diplômes non professionnels: le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centre de vacances et de loisirs (BAFA) et le Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueils collectifs de mineurs (BAFD). Le Diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation (DEFA), le premier diplôme professionnel, voit le jour avec le décret du 28 juin 1978.

Entre 1980 et 1997, du fait de la mise en œuvre de politiques publiques de plus en plus municipales, se produit donc une structuration collective et « professionnelle » de l'animation.

Les structures d'accueil deviennent pour la plupart des Centres de loisirs sans hébergement municipaux. Leur rôle d'« entités éducatives » complémentaires à la famille et à l'école des centres aérés est reconnu. Leurs normes d'encadrements sont fixées par l'arrêté du 20 mars 1984. Les conséquences de ce nouveau contexte législatif ne tardent pas à apparaître. Au surveillant/moniteur se substitue l'animateur. Le couple instituteur/membres de la paroisse (curés ou laïcs) cède la place au binôme vacataire/permanent. On passe de l'époque des bénévoles militants à celle des contrats de vacations ou saisonniers caractérisés par leur précarité. Cette évolution est jalonnée par plusieurs textes de lois. Le décret du 28 août 1987 fixe les nouvelles modalités régissant le BAFA. Ce diplôme permet de remplir pendant une durée de cinq ans des fonctions de direction mais à **titre non professionnel et de façon occasionnelle seulement**<sup>5</sup>.

.....  
5. En mars 2007, un nouveau décret a modifié les dispositifs relatifs au BAFA.

La convention collective nationale de l'animation qui entre en vigueur le 13 janvier 1989 règle les relations entre les employeurs et les salariés des entreprises de droit privé à but non lucratif qui organisent des activités à caractère social dans les domaines culturels, éducatifs, de loisirs et de plein air. Elle ne définit pourtant pas le statut des bénévoles.

En 1997, l'animation intègre la filière de la fonction publique territoriale. Les problèmes sont loin d'être réglés pour autant. L'emploi d'équipes permanentes se révèle impossible pour les petites communes: les coûts sont élevés, que faire du personnel vieillissant? Rebutés par l'abondance des responsabilités et la précarité des postes proposés, de moins en moins de jeunes se tournent vers le secteur de l'animation. Le coût souvent très élevé des formations, leur prix oscille entre 5000 et 6000 euros, décourage beaucoup de vocations. De surcroît, les emplois proposés sont souvent précaires. Le remplacement<sup>6</sup> de ce que l'on appelle l'Annexe II de la CCNA<sup>7</sup> par le Contrat d'Engagement Éducatif en est l'illustration parfaite. Dans l'ancien dispositif, un forfait de deux heures équivalait à une journée. Avec le CCE, le forfait journalier correspond à 2,20 fois le montant du Smic journalier, quel que soit le nombre d'heures effectuées. Le nouveau contrat n'implique pas de durée limite de la journée et ne prend pas en compte le travail de nuit. Non cumulable avec un autre emploi, le CEE n'a pas vocation servir de moyen d'insertion puisqu'il est impossible d'effectuer plus de vingt heures hebdomadaires et de dépasser le seuil de 80 jours travaillés par an. Véritable CDD déguisé, le CEE ne permet pas le versement des indemnités de précarité par l'employeur et n'ouvre pas au bénéficiaire du 1 % pour la formation. Signe d'une volonté politique d'ouvrir le domaine de l'animation au secteur privé, une société commerciale organisatrice de centres de vacances et loisirs peut désormais signer un CEE<sup>8</sup>.

.....  
6. Décret du 28 juillet 2006.

7. Texte du 28 juin 1988.

8. Pour ceux qui désirent en savoir plus, Sandrine Lahaxe signale la prochaine sortie de la première

Deux réflexions contradictoires pour conclure. L'animation socioculturelle est bien en cours de professionnalisation et il est difficile de parler du devenir des associations et de leurs militants. Malgré tout, les personnes qui œuvrent dans le champs de l'Éducation populaire restent et resteront, par convictions personnelles, au service de la personne et de la société. Si l'on s'investit dans l'animation, c'est que l'on a d'autres motivations que celle de monnayer ses diplômes. C'est en ce sens que je pense que les personnes qui s'investissent dans l'Éducation populaire continueront à avoir leur place dans les futurs volumes du *Dictionnaire du Mouvement ouvrier, mouvement social*.

### **Intervention de Laurent Tarento (Fédération Léo Lagrange)**

Laurent Tarento précise que la Fédération nationale Léo Lagrange, créée en 1950 par Pierre Mauroy, reprend les principes de liberté, de justice sociale et de démocratie, prônés par celui qui fut sous-secrétaire d'État aux Sports et à l'organisation des Loisirs à l'époque du Front populaire. Elle ambitionne, au travers de ses clubs, de donner à tous, et pas seulement aux jeunes, les moyens d'accéder, tout au long de leur vie, à la connaissance, de s'épanouir, de s'approprier son avenir, de s'emparer de sa citoyenneté. La Fédération agit en complément de l'école et de la famille pour favoriser l'égalité des chances et permettre à chacun d'allier la découverte de soi, ce qui n'a rien à voir avec un quelconque individualisme égoïste, tout en développant l'envie d'aller vers l'autre. Le mieux vivre ensemble est pour elle un objectif primordial. Toujours axés sur l'animation et la formation, la Fédération a su conserver ses valeurs fondatrices malgré l'évolution de la société. On peut d'ailleurs se demander pourquoi il est toujours nécessaire de défendre ces

.....  
étude sur l'évolution de la branche animation entre 1982 et 2005 menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

principes, pourquoi ils ne sont pas entrés dans le domaine public. La majorité des bénévoles qui s'inscrivent dans son contrat sont des militants à part entière dans le domaine de l'Éducation populaire et du développement social. En effet, bien que non encartés, ils s'impliquent quotidiennement sur le terrain.

### **Synthèse du débat**

Robert Mencherini souligne l'intérêt de ces trois communications qui permettent de mieux connaître les valeurs morales, les enjeux, l'importance du militantisme pour le mieux vivre et la démocratie de l'éducation populaire, une partie du mouvement social assez rarement abordée par les chercheurs. Ces trois exposés ont permis de dégager certains éléments forts. La place occupée par la Seconde Guerre mondiale dans l'évolution des organisations et des militants tout d'abord. Ce conflit, bien que moins meurtrier pour la France que la Première Guerre mondiale, se révèle beaucoup plus catastrophique par ses conséquences sociales. Les interventions débouchent déjà sur une dénonciation de la société de consommation alors que la seconde date butoir de notre journée est 1968. Elles posent enfin une problématique importante : comment concilier professionnalisation et maintien des valeurs militantes.

Michel Dreyfus intervient sur quatre points. A l'instar de la FSGT, Tourisme et Travail a longtemps été proche de la CGT. René Le Guen, important militant de la CGT et de la CCAS, était passé par les Éclaireurs de France et l'on retrouve par ailleurs de nombreux documents émanant de ce mouvement du scoutisme laïc dans les archives de la CCAS. Les Francas n'ont pas été la seule organisation à adopter une attitude d'espoir et d'attente mêlés lors de la victoire de la gauche en 1981. Beaucoup d'entre elles ont aussi, par leurs actions, poussé l'État à légiférer. Sur les questions de l'institutionnalisation et de la professionnalisation, Michel Dreyfus déclare partager les déclarations des intervenants sur la précarisation des métiers de l'animation.

A une question sur la résistance de la FSGT à la professionnalisation et à la médiatisation actuelles du sport, Rémy Nace répond que jusqu'aux Jeux de 1968 l'argent n'avait pas droit de cité dans l'olympisme alors que certaines activités étaient déjà passées sous la coupe du professionnalisme. Pour contrecarrer cette tendance, la FSGT a inventé des pratiques sportives nouvelles : le volley de plage, le football à cinq, des activités mixtes.

Plusieurs personnes abordent des domaines qui n'ont pas été évoqués durant la matinée. Jacques Bessy répond à un responsable varois de Loisirs Solidarité Retraités, une organisation liée à la CGT, que la COREM prend en compte les intérêts financiers des retraités en restant sur des valeurs mutualistes les plus pures possible. Andrée Biancheri s'étonne que l'on n'ait pas parlé des Amis de l'Instruction laïque grâce auxquels elle a pu s'initier au sport en 1938 et à qui elle a confié ses enfants dans les années 1950. Patrick Hautière rappelle le rôle similaire joué par les Cœurs et Âmes vaillantes, puis par l'Action catholique des enfants dont des clubs sont toujours présents de nos jours à Toulon.

De gauche à droite : Michel Dreyfus, Jacques Girault et Annie Fourcaut.



De gauche à droite : Jean-Marc Coppola, Sandrine Lahaxe et Robert Mencherini.

# Mutation des territoires urbains et renouvellement du militantisme pendant les Trente Glorieuses

**Annie Fourcaut<sup>1</sup>**

Mettre en liaison la mutation des territoires urbains entre 1940 et 1968, avec celle des militantismes est difficile et cette question suscite plus d'interrogations que d'affirmations. Cette question se divise en deux parties : la mutation des territoires urbains entraîne celle des pratiques populaires car les quartiers populaires urbains sont fort différents avant la seconde guerre mondiale et à partir des années 1970. Les liens sociaux, le rapport propriétaire/locataire, espace public/espace privé, la distance logement/travail, la durée du travail sont autant de facteurs qui influent sur la vie sociale de ces quartiers. Durant la période qui nous intéresse, il existe de forts changements qui contribuent à modifier le militantisme. La mutation des territoires urbains débouche sur la naissance de questions nouvelles sur l'agenda militant : jeunes, femmes, logement, loisirs, etc. Deuxième limite : comment déterminer ce qui change et ce qui perdure, les mutations et les continuités ? Doit-on l'observer sur le plan national ? Je prendrai un exemple dans la région PACA même si, n'ayant pas travaillé sur cette dernière, il s'agit d'un exemple de deuxième main. Sans doute faudrait-il le replacer dans les grandes mutations de la ville européenne, voire occidentale. La troisième limite vient des bornes chronologiques du sujet : 1940-1968. Ces dates sont valables sur le plan politique mais elles ne correspondent à aucune périodisation pertinente en histoire urbaine — ni pour les politiques publiques, ni pour les pratiques sociales — pour laquelle il existe en fait deux périodes. La première va de la décennie 1930 à la fin des années 1950 : c'est l'âge d'or du quartier et des

.....  
1. Professeur d'histoire contemporaine Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, directrice du Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle.

sociabilités populaires dans la ville dense, la période des balbutiements de l'intervention de l'État dans l'urbain pour fabriquer la ville, l'âge d'or du socialisme et du communisme municipal. La seconde qui s'organise autour des années 1950 aux années 1970 est celle des Trente glorieuses. Elle est marquée par la croissance économique, le baby-boom, l'urbanisation accélérée de la France : les grands ensembles, les ZUP (zone à urbaniser en priorité), les villes nouvelles, l'aménagement du territoire, la ville fragmentée qui éclate, les grandes infrastructures de transport, la dilatation des distances travail/habitation. A l'intervention directe de l'État s'ajoutent les financements du 1 % patronal et de la Caisse des dépôts et consignation, etc. Tout cela se situe avant la crise urbaine des années qui débute à la fin des années 1970.

## L'ÂGE DES BANLIEUES ROUGES ET DES QUARTIERS POPULAIRES

Pour comprendre ce qui va changer dans cette période marquée par l'expansion, il faut d'abord se demander où vivent les classes populaires urbaines dans cette période ? Quelle est l'origine de ces quartiers populaires ? Le logement est pour une grande part dû à l'initiative privée. Rares sont les initiatives publiques. Au niveau national la grande majorité des salariés urbains vit en location dans l'immobilier privé et les logements sociaux sont peu nombreux. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> apparaît une petite spéculation urbaine pour les classes populaires : loyers bas, habitat de mauvaise qualité. Dans la ville dense ancienne, là où il y a des immeubles de rapport, mais aussi des taudis, quelle situation particulière peut-on observer ?

- Dans les quartiers populaires anciens à Paris — mais ce serait la même chose à Marseille, Toulon ou ailleurs — comme celui de Charonne (XX<sup>e</sup>) qui a été étudié des années 1920 aux années 1950, dans les rues anciennes annexées depuis la décennie 1860, il existe un mélange entre habitat et petite entreprise ou petit commerce avec promotion sociale *via* le petit commerce, le tout dans un tissu urbain mélangé. Les fonctions de l'habitat et du

travail sont liées. Les origines des habitants sont mélangées. Parfois, on déménage si la famille progresse socialement. En banlieue industrielle ancienne, on trouve le même type de quartier, comme à Saint-Denis par exemple. Durant cette période, l'intervention de l'État est faible. Quelques cités jardins, prototypes de ce que devrait être le logement social, voient le jour avec équipement collectif, cela dans une atmosphère de contrôle et de progrès social et d'hygiénisme. A Suresnes, Henri Sellier a un projet général de progrès à travers une vie semi-collective qui préserve toutefois l'espace privé. Les cités patronales sont rares. A Paris comme à Marseille, il y en a peu et les maisons ouvrières de Port-de-Bouc sont un exemple limité. Le patronat loge peu ses salariés.

- Les lotissements pavillonnaires périphériques banlieusards démarrent dans l'entre deux guerres. Les salariés de la ville centre vont construire en dehors de la ville, dans des quartiers sans aménagements urbains. Cela prend parfois un aspect de villégiature du dimanche avant de devenir souvent un habitat permanent. A Marseille, il y a 400 lotissements défectueux ; sur le tracé du réseau de tramway se développe un habitat du dimanche qui devient résidence permanente.

Quelle forme de vie populaire urbaine existe-t-il dans ce type de quartier ?

La vision classique, développée par les historiens, est celle d'un espace privé sous contrainte avec une ou deux pièces, sans commodités sanitaires, ni séparation parents/enfants. On vit alors dehors, la vie familiale se passe à l'extérieur, ce qui favorise la sociabilité urbaine. *Justin de Marseille* tourné par Maurice Tourneur en 1934, montre cette vie extérieure. La vie privée est sacrifiée, on paie peu pour se loger mais on peut profiter de la rue. Le recensement de 1954 détaille pour la première fois les conditions du logement des Français. Les Français urbains n'ont pas ni eau courante, ni WC, sans parler de la salle de bain ! Ils sont logés dans des conditions insalubres. Cependant il existe de fortes évolutions dans les années 1930-1950 avec une vraie volonté d'accès à la propriété privée en profitant des lois Ribot

(1908) ou Loucheur (1928). Le goût d'un jardin à soi, de l'espace privé, de la vie familiale existent aussi.

#### **LA MUTATION DES ANNÉES NOIRES : DE LA CRISE ÉCONOMIQUE AUX LENDEMAINS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE**

Pendant vingt ans la construction est quasiment bloquée, puis vient Vichy et la Libération. Les urbanistes, architectes, responsables réfléchissent pendant les années noires. Vichy veut réorganiser le territoire et les politiques urbaines. Des années 1935 à 1948, le nombre de constructions est limité mais on se demande comment mettre fin aux taudis. Une ébauche de politique concertée d'aménagement du territoire apparaît. On la pense à la manière de J.F Gravier dans *Paris et le désert français* (1947) : il faut rééquilibrer les villes de province au détriment de Paris.

De 1940 et 1944, les destructions sont nombreuses en raison des bombardements. A la Libération le problème est énorme — 1,8 millions de bâtiments détruits, 5 millions de sinistrés — ce qui amplifie une période de crise du logement déjà ancienne. Des technocrates lancent l'idée que c'est l'État qui doit piloter la reconstruction : il doit déléguer, encourager, donner des fonds sans construire lui-même. Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme encadre et stimule. Apparaissent alors aussi de nouveaux acteurs de l'urbain. Les petits propriétaires disparaissent au profit de nouveaux acteurs que sont l'État ou des acteurs para étatiques. Il ne s'agit plus d'une politique philanthropique. Le logement devient alors la clef du relèvement de la France. On change donc de paradigme. La crise du logement tolérée et acceptée par la société, devient un problème politique central qu'à partir du milieu des années 1950. Le Conseil économique et social, où syndicats et associations familiales sont représentées, s'en empare alors.

#### **LA VILLE FRAGMENTÉE DES TRENTE GLORIEUSES**

Ces mutations entraînent un énorme effort de construction : de 1954 à 1975, on construit 6 millions de logements dont 80 % sont aidés avec des crédits publics

ou para publics. Le logement est alors le problème social principal dont s'emparent de nouveaux acteurs tels que l'UNAF, le Mouvement populaire des familles etc. C'est aussi une période de réquisitions, de squats après l'ordonnance de 1946.

D'où viennent les cités nouvelles ?

Elles sont liées à l'action publique ou para publique massive qui construit des milliers de logements : Ministère, Offices HLM, Caisse des dépôts ou offices municipaux HBM puis HLM ou les bailleurs collectant le 1 % patronal. Tous construisent massivement de grands ensembles. Puis, avec les ZUP (décrets de décembre 1958) tout se normalise. Prenons comme exemple la ZUP Canto Perdrix à Martigues ou les 750 hectares des Caillols à Marseille. Il y a également des villes nouvelles comme Fos-sur-mer. Tout cela démarre sans véritable projet urbain global, les architectes et fonctionnaires travaillant dans l'urgence ; l'objectif n'est pas de mettre tous les Français dans les cités de Le Corbusier mais de résoudre, dans l'urgence, le problème du logement.

- Quelle est la vie dans ces grands ensembles ou ces nouveaux quartiers — en général du logement social — dans les années 1960-1970 ? Les ménages qui arrivent dans ces nouveaux logements sont de jeunes ménages nés avec le baby boom qui accèdent au confort moderne : eau chaude, salle de bain, 2 chambres ! C'est là un luxe invraisemblable si l'on considère qu'ils ont vécu en cohabitation avec leurs parents dans les taudis du centre ville. En 1958, *Le Monde* publie une série d'articles, « Le logement : notre honte », qui est révélatrice de la situation. Les familles vont donc accéder au confort, même s'il nous semble aujourd'hui relatif : matériaux pauvres, absence d'isolation phonique ou thermique. Notons surtout que les infrastructures n'ont pas suivi, en partie à cause de l'incohérence d'un financement distinct entre le logement et les infrastructures.

- Ces nouveaux lieux de logement entraînent une dilatation du temps domicile/travail à l'heure où les transports collectifs sont insuffisants et n'ont pas suivi la dilatation : le réseau préexistant se trouve donc inadapté. Pour ces familles,

une part des attentes sont comblées mais des frustrations naissent : il faut des meubles pour ces vastes logements ainsi qu'un équipement électroménager. Dans la décennie 1950 un ménage passe souvent de l'hôtel meublé à ces grands ensembles de banlieue. De nombreux témoignages attestent de ces mutations de la vie populaire. De 1962 et 1969, l'équipement des ménages en automobile et télévision est passé respectivement de 37 à 52 % et de 24 à 63 %. C'est également la période où « Moulinex libère la femme ».

Les populations logées dans ces villes nouvelles varient selon les cités. Les bailleurs du logement social sélectionnent en effet la population : la Caisse d'Allocations familiales ne loge pas les mêmes personnes que les Offices municipaux etc.. Pour aller vite, sont logés dans ces nouveaux quartiers, des familles françaises, salariées, chargées d'enfants jeunes, ainsi que les rapatriés de la décolonisation (la communauté juive de Tunisie ou du Maroc, les pieds noirs d'Algérie). Il y a donc un grand nombre d'enfants en bas âge, des salariés et des ouvriers mais peu de cadres. En conclusion de son étude sur Bobigny, Alain Touraine affirme que c'est « une société petite bourgeoise ». Les familles les plus pauvres, les plus nombreuses, les étrangers et les immigrés sont logés ailleurs : dans les bidonvilles, les meublés, les cités de transit, les taudis quittés par les Français. Jusqu'aux années 1970-1980 on loge donc ces les populations les plus pauvres dans des logements spécifiques.

- L'opinion, les médias, la sociologie urbaine naissante s'interrogent sur les problèmes sociaux relatifs à ces nouveaux quartiers. La situation nouvelle des femmes dans les grands ensembles pose problème : ils n'ont pas les ressources de la ville avec, par exemple ses vitrines : aussi les femmes s'y ennuiant (apparaît la « sarcellite ») pendant que les hommes sont au travail. De même pour les jeunes : les enfants grandissent et rien n'étant prévu pour eux, loin de la ville dense, les politiques publiques visent à combler le vide par l'intermédiaire des locaux collectifs et des équipements.

- Aussi, le désamour est précoce et le rejet de ces constructions neuves rapide. Aux débuts de la Cinquième république, donc dès le démarrage de leur construction, est mise en place une Commission d'étude pour la vie dans les grands ensembles. Ainsi le ministère construit et au même moment, il demande à des experts de réfléchir pour recréer une vie collective dans ces nouveaux ensembles urbains. Très vite les habitants connaissent un renouvellement rapide, les médias en rajoutent sur le désamour. Le 21 mars 1973 la circulaire Guichard (ministre de l'Équipement et des Transports) sonne la fin des grands ensembles. La raison invoquée — la ghettoïsation entraînée par ces cités — est une sorte d'autocritique. Dès 1973 l'analyse est donc très sévère.

- Qu'en est-il du militantisme dans ces quartiers? Une étude a été faite à Sarcelles, dont la municipalité était communiste depuis 1965. Une élite de militants issu du mouvement ouvrier et du catholicisme social s'investit dans ces quartiers neufs

pour les faire vivre<sup>2</sup>. Venue de courants différents, cette petite élite prend en main des associations culturelles, sociales, elle participe à la cogestion des grands ensembles et aux associations de locataires. Il existe donc une génération qui s'investit dans la vie du quartier. Les municipalités communistes ont favorisé la construction des grands ensembles et ces formes de militantisme, comme à Bobigny, etc.

- Vingt ans de fragmentation, de création d'ensembles urbains neufs sous l'égide de l'État, c'est peu dans la longue durée de l'étalement de la ville depuis la révolution industrielle, qui dure depuis deux siècles. Le mouvement ouvrier s'est-il adapté à cette mutation qui a fait passer les classes populaires du centre ville aux banlieues? Comment penser l'action collective alors que la ville se dilate, entre zones collectives et étalement pavillonnaire?

.....  
2. Cf. Jacques Duquesne, *Vivre à Sarcelles*.



.....  
Annie Fourcaut et Jacques Girault à la tribune.

## Synthèse du débat

Charles Biancheri demande des précisions sur le plan Courant de 1953. Robert Mencherini, après avoir souligné que les années postérieures à la Libération sont marquées par deux phénomènes qui se surajoutent, la reconstruction et la crise du logement, apporte quelques précisions régionales. A la fin des années 1950, le secteur du bâtiment qui se développe masque la crise de l'industrie qui décline. Avec l'arrivée des pieds-noirs se posent des problèmes de logement, comme à Carnoux créée de toute pièce à la fin des années 50 pour accueillir ces rapatriés, et de militantisme ouvrier.

Annie Fourcaut situe en 1953-1954, la fin de la période de reconstruction. Pierre Courant, ministre de la Reconstruction dans le gouvernement de René Mayer, lance un plan qui prévoit des mesures pour aider les municipalités à exproprier ainsi que des facilités de financement. Cette nouvelle façon d'investir de l'argent public dans le logement social permet la construction d'habitats collectifs ou individuels. En ce qui concerne l'urgence et les taudis, les responsables de cette époque ont répondu aux besoins de la société. Les logements des grands ensembles sont corrects, ils permettent que tout le monde soit logé lors du recensement de 1975. Fallait-il faire mieux, autrement? Les Français veulent des pavillons mais il n'y a pas de structures capables de répondre à cette demande dans les années 1960. En 1953-1954, la France n'est pas riche et doit de surcroît supporter le poids des guerres coloniales. Avant la loi-cadre de 1957, le logement social ne peut être réalisé que grâce à du bricolage technico-financier. De plus, l'industrie du BTP n'existe pas encore, les constructeurs (par exemple Bouygues ou SAE) étant seulement dans l'expérimentation. On modernise la France en forgeant des industries puissantes et pour cela on lui donne des constructions à faire. On exporte nos procédés notamment dans les pays de l'Est. On défile pour visiter La Grande Borne!

Michel Dreyfus se demande si, en matière de politiques municipales de logement, il est possible de distinguer

celles suivies par les équipes communistes et socialistes. Gérard Leidet évoque Paul Vaillant-Couturier qui fut à l'origine d'écoles primaires architecturalement innovantes dans la commune qu'il gérait avant-guerre.

Annie Fourcaut estime que, dans les municipalités, il n'y eut pas eu de débats sur le type de réalisations à entreprendre. Il y avait une crise, il fallait construire vite et beaucoup. On parlait de la nécessité de sortir les Français des taudis. Le consensus se brise autour de 68, mais, au départ, il n'y eut pas de débats, même au sein des syndicats, sur ce qu'il convenait de construire. Certaines municipalités s'efforcèrent de promouvoir une architecture d'avant-garde au service du peuple à l'image de l'école Karl Marx de Villejuif à l'époque de Paul Vaillant-Couturier. Dans les années 1930, existait dans les municipalités communistes ou socialistes une volonté de mettre l'architecture au service du peuple. C'est ainsi que furent construits des prototypes de petits immeubles, des dispensaires, la cité-jardin de Suresnes. Des techniciens urbanistiques de pointe furent mis au service des salariés de banlieue. Mais même Henri Sellier<sup>1</sup>, le grand réalisateur des cités-jardins, dit qu'il ne faut pas mettre tout le monde dans ces cités, qu'il ne faut pas y mettre les asociaux qu'il faut d'abord habituer à la ville dans des cités de transit. Après les années 1930, tout cela change.

A Michel Dreyfus qui demande s'il est possible de déterminer quels types de

.....  
1. Né à Bourges le 22 décembre 1883, Henri Sellier s'inscrit en 1898 au Parti Socialiste Révolutionnaire. En 1920, il passe à la SFIC avant de revenir quatre ans plus tard à la SFIO. Secrétaire de l'Union nationale des organismes d'habitations à loyers modérés en 1920, il soutient l'année suivante une thèse consacrée à la crise du logement et au rôle des pouvoirs publics en matière d'habitat populaire puis fonde l'Association française pour l'urbanisme. A propos des cités-jardins, il écrit: «L'urbanisme social se doit d'organiser un meilleur aménagement de l'humanité, vers un niveau de lumière, de joie et de santé, un meilleur rendement économique car il y a urgence à défendre la race dans tous les domaines contre la certitude de dégénérescence et de destruction que les lamentables statistiques de la natalité, maladie, mort, laissent apparaître: 18 % de la perte du revenu national est due à la maladie ».

militants s'investirent dans les mouvements de coopérateurs, Annie Fourcaut répond qu'il faudrait effectivement réserver une place particulière aux réalisations des Castors de l'après-guerre qui se repèrent facilement dans le paysage à l'image de la Dame blanche à Garches les Gonesse. Ces coopératives d'accédants à la propriété qui s'entraident pour la construction des pavillons ont, aujourd'hui encore, été peu étudiées. Charles Biancheri déclare que les quartiers aménagés par les Castors ont été des réussites.

Jacques Girault rappelle que, au printemps 1947 à Marseille, les habitants, sous l'impulsion et avec l'aide du maire communiste Jean Cristofol, se mobilisèrent pour prendre en charge eux-mêmes certains chantiers de reconstruction. Charles Biancheri témoigne de son engagement dans ces équipes de choc inspirées des expériences soviétiques. La situation est catastrophique à la suite de la destruction du quartier du Panier et du bombardement du 27 mai 1944. Les équipes de choc ont refait des chaussées, des rues, beaucoup de cours d'école, mais aussi des escaliers et même un pont.

Jean-Marie Paoli rappelle que, dans les années trente, l'industrie pétrolière s'installe autour de l'Étang de Berre dans un désert urbain. A Lavera, Berre et La Mède, elle construit donc des cités complètes avec le quartier des ouvriers, celui des ingénieurs et celui des contremaîtres. Même si ce ne sont pas les corons du Nord, ce sont des ensembles complets avec la chapelle et l'école. Aujourd'hui, ces cités n'appartiennent plus à l'entreprise mais elles ont marqué le paysage urbain. Robert Mencherini évoque un autre exemple de cette politique patronale de construction : la zone camarguaise avec Salins de Giraud et l'entreprise Péchiney. Il précise que les choses changent dans les années 1970. Annie Fourcaut déclare qu'elle ne prétend pas connaître toutes les cités mais que ni PACA, ni la région parisienne ne sont des grandes terres du paternalisme patronal. Elle précise que, dans les années 1950, le pendant des cités patronales d'avant-guerre, c'est le 1 % patronal qui permet, entre autre, la réalisation des tours de Simca à Poissy.

Gérard Leidet demande si les villes nouvelles ont autant inspiré les réalisateurs que la banlieue. Annie Fourcaut pense que le cinéma a très vite développé une vision très critique sur les grands ensembles. Dans *Mélodie en sous-sol*, Jean Gabin joue le rôle d'un truand qui sort de prison, prend le train gare du Nord. Arrivé à Sarcelles, il est stupéfait et cherche sa maison ! L'homme est perdu, écrasé, dans les grands ensembles. Cette vision est reprise dans *Le chat* avec Simone Signoret. *Deux ou trois choses que je sais d'elle* de Godard en 1967 a pour cadre la cité des 4000 à la Courneuve. Dans *Rue des prairies*, Jean Gabin participe à la construction des premiers quartiers de Sarcelles.

## Une cité patronale en Provence

---

### Jean-Claude Lahaxe

---

Le 29 janvier 1930, soit quelques mois à peine après sa fondation, la Compagnie française de raffinage demande l'autorisation de s'installer dans la commune de Châteauneuf La Mède sur le site dit Le Bouttier<sup>2</sup>. Avec ses 86 hectares, ce terrain est assez vaste pour accueillir les activités projetées. Bien que difficile à aménager, il a été retenu car il offre une grande sécurité pour les futures constructions en cas de guerre. La construction de la raffinerie, débutée en 1934, transforme profondément le visage de La Mède. Elle contribue à l'augmentation de la population et modifie sa structure socioprofessionnelle. Elle se traduit par la mise en place par la CFR d'une véritable politique du logement.

La population de La Mède augmente de 52 % entre 1931 et 1936<sup>3</sup>. La raffinerie n'est pas étrangère à cette croissance puisque, selon l'état des effectifs daté du

.....  
2. Arch. de l'usine Total de La Mède, numéro spécial du *Raffineur français*, 1949.

3. Arch. communales de Châteauneuf-les-Martigues, dossier 1 F3, recensement de 1936.

18 mars 1939, le complexe emploie 721 personnes<sup>4</sup>. La structure socioprofessionnelle locale se trouve transformée. Les habitants de la commune étaient pour l'essentiel des agriculteurs, l'entreprise Cinzano représentant depuis 1920 la seule activité à caractère industriel. Dès le début, la direction adopte une politique complexe, alliant contrôle et paternalisme, pour s'assurer de la stabilité sociale de ses employés. Elle sélectionne le personnel selon des critères bien précis ainsi que le montrent les consignes d'embauche contenues dans une note du 18 janvier 1936. A la vérification des capacités professionnelles et un test de deux semaines, qui se justifient du fait de la dangerosité des activités, s'ajoute la prise en compte de l'honnêteté et de la moralité des postulants qui traduit la volonté de la direction de disposer de salariés plus faciles à contrôler. C'est encore ce souci de stabilité qui conduit à recruter surtout des paysans et des pêcheurs pour occuper les 362 postes de manœuvres. Poursuivant leurs activités traditionnelles, ces derniers restent à l'écart du monde ouvrier et sont donc moins sensibles aux mots d'ordre syndicaux. La direction peut aussi compter sur le Club Français des Raffines pour promouvoir l'idée de solidarité « de la naissance à la mort ». Véritable outil de la politique paternaliste menée par la société, ce club multiplie les liens entre les familles et l'usine. Le CFR comprend des comités chargés d'organiser les fêtes, une équipe de foot masculine et une féminine de basket, un orchestre de jazz. Le club distribue des layettes et verse une allocation à chaque nouvelle naissance. Il vient en aide aux jeunes ménages. Une mutuelle contribue à la prise en charge des frais de santé. Le Club supervise aussi de la publication de la revue *Lou Rafinaïreprovençaii*.

La CFR compte aussi sur sa politique du logement pour peser sur une partie de ses salariés. Simultanément à la

.....  
4. Béatrice Peytou, *La Raffinerie de Provence (1935-1949), La formation d'un milieu professionnel*, mémoire de maîtrise sous la direction de Gérard Chastagneret, Université de Provence, 1992, 212 pages plus un volume avec des annexes.

construction de l'usine, elle consacre 66 hectares à la réalisation de plusieurs ensembles correspondant à 120 logements<sup>5</sup>. Comme en Normandie<sup>6</sup>, ces derniers sont attribués en fonction de la place du salarié au sein de la raffinerie. Un agent de maîtrise occupe une maison à deux étages, un ouvrier une maison à un étage quelle que soit l'importance de sa famille. Cette place détermine aussi la taille des pièces ainsi que la présence d'une baignoire ou d'une simple douche. Plusieurs ensembles voient le jour. La cité des Côtes blanches regroupe 51 maisons représentant 85 logements destinés aux agents de maîtrise, aux ouvriers et à quelques douaniers ainsi qu'un hôtel d'une capacité de 60 chambres réservées aux célibataires. Dans le vallon de Valmont, douze maisons, « construites dans le style et avec les coloris du pays », accueillent les ingénieurs et leurs familles. Contremaîtres et des ouvriers se répartissent en trois cités échelonnées le long de la route de Marseille : la Pradine, les Oliviers, la Majorquine<sup>7</sup>. Deux hôtels destinés aux célibataires complètent ce dispositif. Celui de Bel Air accueille les cadres. Tout le personnel célibataire dîne le soir dans le restaurant de cet hôtel. Situé à La Pradine à proximité du lieu dit La Mayorquine des Olives, l'hôtel des Roches bleues, avec une capacité de vingt-sept chambres, héberge les ouvriers, les agents de maîtrise et les employés. Une partie du rez-de-chaussée est occupée par le restaurant. Le magasin de la coopérative du personnel est placé dans le sous-sol du bâtiment. Trente chambres supplémentaires se répartissent dans trois autres hôtels situés entre La Mède et l'entrée de Martigues : les Espérelles,

.....  
5. Le contrôle des locataires n'est pas le seul facteur qui conduit la CFR à construire des cités ouvrières. Le maire de Châteauneuf n'a accepté l'implantation de l'usine qu'en échange de la garantie qu'elles permettront d'atténuer la crise du logement. Habiter près des unités de production permet d'éviter la fatigue due aux transports et assure la présence d'un réservoir de main-d'œuvre en cas d'incendie.

6. La compagnie reproduit ici l'expérience déjà menée sur son site de Gonfreville l'Orcher près du Havre.

7. L'orthographe Mayorquine figure sur d'autres documents.

la Gare et les Mouettes. Imposée par la direction et reflet des mentalités de l'époque, les règles de vie quotidienne dans ces établissements sont très strictes. Les hôtels ne sont pas mixtes même pour les couples mariés. Ils sont fermés tous les soirs à neuf heures. La location, à un tarif avantageux, d'un logement est liée au contrat de travail. Elle induit le respect d'un certain nombre de règles visant à éloigner tout risque d'agitation sociale. La note du 7 août 1935 est très explicite à cet égard : « tout acte d'activité politique, toute propagande, tout port d'emblème [...] sont interdits à l'intérieur de l'usine et aux abords ainsi que dans tous les immeubles de la CFR »<sup>8</sup>.

Même si la région PACA ne fut une grande zone d'application du paternalisme patronal, il convient toutefois de remarquer qu'on retrouve à La Mède cette volonté évidente de façonner l'esprit des salariés en échange de quelques avantages matériels.

### Témoignage de Séverin Montarello<sup>9</sup>

Mon père, immigré de Calabre, arrive seul à l'Estaque en 1922 et le reste de la famille le rejoint en 1924. Je suis né en 1925 dans le quartier « Les Baraques » au 22, boulevard de Constantinople devenu depuis Albin Bandini, en souvenir d'un jeune communiste du quartier fusillé par les Allemands. Ce quartier, très ouvrier, composé de familles italiennes, espagnoles, arméniennes était très communiste. Il y avait dans ce même boulevard : un centre prolétarien avec des activités artistiques sociales et de loisirs, l'Étoile estaquéenne, la Boule rouge estaquéenne et le patronage catholique, entre autres. La vie quotidienne était organisée autour de ces équipements. Mes frères militaient à la Jeunesse communiste. Lorsque j'ai adhéré à la Jeunesse ouvrière chrétienne

.....  
8. Sur le long terme, loger ses employés permettra à la direction de connaître les enfants de ses salariés. Presque tous seront embauchés après guerre.

9. Recueilli le 8 mai 2008 à Gardanne par Robert Mencherini. Film et montage de Luc Joulé.

(JOC), ils m'en ont voulu pendant quelques mois. La guerre, la Résistance, des événements tragiques ont ensuite raffermi notre unité et affection familiale.

Notre section de la JOC regroupait une trentaine de jeunes travailleurs. Dans les entreprises, nous revendiquions des délégués des jeunes. « L'âme d'un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde », c'était notre idée-force pour lutter contre l'exploitation dont ils étaient l'objet. Dans les quartiers, nous avons lancé des équipes d'entraide ouvrière pour aider les personnes âgées, les familles de prisonniers de guerre et ceux touchés par la tuberculose qui envoyait au sana des milliers de jeunes.

À la fin de la guerre, nous réalisons une enquête sur la santé des jeunes travailleurs. 20 000 sont remises aux ministres intéressés accompagnées par une revendication précise : quatre semaines de congés payés pour les moins de 18 ans, trois semaines pour les plus de 18 ans. Nous avons eu à la Libération quelques problèmes avec les communistes partisans de la production, selon le mot d'ordre de Thorez. Nous étions aussi favorables à la production pour la reconstruction de notre pays, mais pas au détriment de la santé. C'est enfin le ministre du Travail, le communiste Ambroise Croizat qui a fait voter la loi sur les trois et quatre semaines de congés payés.

Après la JOC, on passait au Mouvement populaire des familles, l'ancienne Ligue ouvrière chrétienne maintenant déconfessionnalisée. L'action militante se menait en couple. C'est ce que j'ai fait après mon mariage. Le MPF était très engagé dans des actions intéressant les familles ouvrières. Il existait alors à Marseille une importante crise du logement, renforcée par la destruction des quartiers du Vieux-Port et des bombardements de mai 1944 qui avaient fait beaucoup de sinistrés. Les familles logeaient dans des jardins publics, des blockhaus, des abris de jardins ouvriers, dans des logements surpeuplés. Malgré la loi sur les réquisitions de logements, peu de réquisitions aboutissaient. Devant l'incurie des pouvoirs publics, le MPF lance des opérations d'occupation d'immeubles.

Les squatters sont nés en France en octobre 1946 par le relogement de huit familles dans un château de 23 pièces, à Tornesy, situé dans l'enceinte de l'huile-rie Antonin Roux. C'est là que j'ai vécu avec ma femme et mes deux enfants. Ma fille est née dans ce bâtiment. Il y a eu près de 200 immeubles occupés rassemblant 10 000 personnes et 200 familles : l'école des Frères de la Calade, l'hôpital des Anglais, Castellane, Consolat (actuel Lycée Nord), Castel-Fleury, La Solidarité, les bordels de la rue Pisançon, le château Fallet à l'Estaque, la Buzine de Marcel Pagnol et bien d'autres. En règle générale, nous entrions par effraction dans des bâtiments vides et retenions souvent le gardien pour qu'il n'aille pas prévenir la police. Nous logions les familles, mais nous, nous restions à l'extérieur dans l'attente de la police. Les familles restaient barricadées dans les lieux et nous nous laissions emmener au poste. Le principal était de tenir 24 heures : après, il fallait une ordonnance du Tribunal pour expulser les squatters.

J'ai été permanent au MPF avec un salaire de 14 000 francs, au lieu des 28 000 que je gagnais comme ajusteur. Nous voulions que les permanents vivent au même niveau que les smicards de l'époque. Est-ce qu'on le referait aujourd'hui ? Le mouvement squatter prenait de l'ampleur. Nous créons le comité d'entente des squatters avec les syndicats, les FFI, les associations de prisonniers, les associations familiales ouvrières (CSF d'aujourd'hui), le comité de jeunes fiancés et jeunes foyers, les sinistrés... Tous se rassemblaient pour manifester lorsqu'on jugeait des militants ou lorsque la police avait la matraque dure. Nous avons reçu un soutien important et un courant de sympathie s'est développé, y compris, chose importante pour nous, auprès des policiers, huissiers, magistrats, avocats.

Nous avons aussi développé des groupements d'achat qui sont devenus des coopératives de consommation. Nous avons 70 magasins «La Familiale» dans les Bouches-du-Rhône, une douzaine de maisons de vacances dans des hôtels désaffectés des Hautes-Alpes. 7 000 sinistrés ont adhéré à l'association des sinistrés lancée

par le MPF. Nous avons 60 travailleuses familiales dans un service financé par la CAF et qui aidait les femmes dans les quartiers et les châteaux occupés. Des associations de locataires sont nées dans une trentaine de quartiers et se spécialisaient aussi dans le calcul de la «surface corrigée» pour connaître le loyer à payer. Je passe sur les machines à laver le linge qui circulaient de famille en famille, les machines à tricoter, les aspirateurs, les cours de coupe et de couture. Notre pédagogie qui était celle de l'éducation populaire consistait à autonomiser les intéressés, à les aider à se prendre en charge, à ne plus avoir besoin d'animateur médiateur.

J'ai participé à la transformation du MPF en Mouvement de libération du peuple (MLP) car on commençait à prendre conscience des problèmes politiques, que nous appelions problèmes généraux. Tous les militants étaient engagés syndicalement. J'ai été moi-même membre du bureau de l'Union départementale CGT. Par la suite, j'ai démissionné de mes responsabilités au MLP et à l'Ud CGT pour retourner à la base. Et j'ai œuvré, dans mon quartier de Saint-Louis, à la mise en place d'une association populaire de culture et loisirs pour les jeunes avec Edmond Cereda, association qui existe encore. Aujourd'hui, je suis toujours croyant et j'ai toujours la foi. Mais, moi qui ai l'expérience des prêtres ouvriers et de la mission ouvrière de Saint-Louis, je m'interroge sur une Église qui va moins à la rencontre de la population et du peuple qui souffre.

## Militantisme et territoire : l'exemple de Septèmes-les-Vallons

**Patrick Magro<sup>1</sup>**

Pour étayer mon intervention sur le thème « militantisme et territoire », je vous ai fait distribuer deux cartes qui permettront de mieux comprendre de quoi nous allons parler. Je vais essayer d'articuler la mutation des territoires urbains à celle du (des) militantisme(s) sans connaître vraiment le rôle joué par chacun de ces deux phénomènes.

La commune dont je suis élu municipal depuis 1983 et premier adjoint depuis une dizaine d'années, fait partie de la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole. Il y a aujourd'hui une situation particulière sur ce territoire de la MPM dont le découpage a constitué d'emblée un handicap. Ce n'est pas l'objet de la discussion de ce jour mais nous aurons l'occasion d'en reparler. Si l'on examine la carte des Bouches-du-Rhône avec ses 119 communes et le découpage des intercommunalités mis à jour en 2007, on remarque qu'il y a là le produit d'une histoire complexe, une affaire « charcutée » comme ont pu le penser et le dire certains, où la cohérence d'ensemble est peu présente. Au premier regard une communauté urbaine essentiellement littorale séparée des grands lieux de production. Si l'on se penche sur la question du rapport entre le militantisme et les caractéristiques économiques et sociales d'un territoire, même si rien n'est mécanique, on peut se demander aussi la nature de la relation entre militantisme et influence politique. On peut dire que, sauf peut-être à l'Ouest de l'Étang de Berre, le rapport entre tissu industriel et comportement politique n'est pas forcément évident. Si je prends Port-de-Bouc, Martigues, le golfe de Fos qui reste un haut lieu industriel, c'est le seul endroit où a été élu un

député communiste. Si l'on observe par contre le territoire des 18 communes de MPM, et que l'on ne connaît ni le revenu imposable des habitants, ni l'histoire de chaque commune, il n'y a rien qui va m'indiquer comment fonctionnent les influences. Je ne vais pas savoir spontanément où se trouvent les 11 maires de droite et les 6 de gauche hors Marseille. D'autant que la seule ville qui possède un passé industriel récent est La Ciotat gérée par un maire de droite. Dans la MPM, deux communes ont un maire communiste : Le Rove et Septèmes-les-Vallons. Le Rove n'a pas d'industries. Septèmes n'en a presque plus. On peut donc se poser la question suivante : comment se construit l'influence alors qu'il n'y a pas d'industrie ?

Si l'on considère ce qui était déterminant à une époque, à savoir la présence de lieux de production et du militantisme dans l'entreprise, ça ne colle pas trop. En outre quand on regarde d'un peu plus près, on se rend compte qu'au Rove, il n'y a pas de grande cité HLM et qu'à Septèmes il n'y en a qu'une seule. En notant que tout à l'heure on évoquait les cités proches des centres-villes, là ce n'est pas du tout le cas. Examinons donc le cas de Septèmes<sup>2</sup> à l'aide de la carte extraite du cadastre 2007. Pour ce qui est des constructions des années 1965-1985, il y en a deux dans le Sud de la commune. Une cité provisoire de 94 logements, aujourd'hui disparue, où ont longtemps vécu 1 100 personnes (sur 94 logements je vous laisse faire la règle de trois). Cette cité, la municipalité a mis près de vingt ans pour la résorber. Une seconde de 513 logements HLM, toujours bien vivante et dont nous reparlerons. Aujourd'hui cette cité est réduite à 450 logements après démolition d'une tour de 16 étages. A plusieurs kilomètres, Septèmes-centre correspond historiquement à la zone où s'était installée l'industrie chimique à partir de 1808-1830. Il y a 2,5 km à vol d'oiseau et 4 km par la route entre ces deux entités urbaines. En 1970 a donc été construite une cité dans ce qui était encore un village. Loin du centre et de tout équipement, en

.....  
1. Patrick Magro est élu municipal à Septèmes-les-Vallons depuis 1983 et premier adjoint depuis 1999.

.....  
2. Voir la carte reproduite p. 44.

particulier sans transports pour la désenclaver. Je vais donc essayer de centrer mon propos autour de la problématique suivante: peut-on dire que cette ville qui a un maire communiste depuis 1965 est une ville ouvrière? Et comment se fait-il qu'il y ait «encore», ou à nouveau, rien n'étant ici linéaire, des militants communistes ou se réclamant plus généralement du mouvement ouvrier? Ce faisant, je voudrais montrer aussi que la question de l'influence se construit bien sûr à partir d'un noyau de militants politiques mais que cette question renvoie aussi à d'autres aspects plus complexes.

Septèmes est donc une commune née, comme beaucoup d'autres, en 1790 au lieu et place de la paroisse, en l'occurrence par séparation de la paroisse des Pennes Mirabeau. Elle devient «les Vallons» en 1919 pour se distinguer de Septème, une commune de l'Isère, mais aussi à cause de son aspect encaissé. Louis Minetti<sup>3</sup> évoque cet aspect-là dans son ouvrage *De la Provence au Sénat*. Il y décrit l'arrivée de Louis XI qui se rendant à Marseille dut pour traverser Septèmes faire couper toute une série de chênes car son carrosse ne pouvait franchir le défilé. Pendant des décennies, le village sera constitué essentiellement autour d'un relais de chevaux. Le nom de la commune vient d'ailleurs de la présence de la septième borne miliaire en venant de Marseille<sup>4</sup>. Mais, le premier grand chapitre de l'histoire de la commune commence, ainsi que je l'ai déjà dit, avec l'installation à partir de 1808 d'industries chimiques extrêmement polluantes complémentaires à la fabrication du savon. Avec de faibles préoccupations environnementales chez le patronat de l'époque. Cette industrie va complètement structurer l'existence de la commune, on compte déjà trois cent emplois vers 1860, et ce jusqu'en 1975. Pendant plus d'un siècle, la ville s'organise autour de cette activité qui perdure aujourd'hui avec une centaine d'emplois. Sur cette zone, il y a à

.....  
3. Louis Minetti, *De la Provence au Sénat, itinéraire d'un militant communiste*, éditions Le Temps des Cerises, Paris, 2003.

4. Le mille romain correspondant à environ 1400 mètres, la ville se situe à sept fois 1400 mètres du Vieux-Port.

la fois ce qui préexiste en bord de route, vous y voyez du bâti, et autour des terrains qui souffrent de séquelles environnementales fortes, et puis complètement au Sud-est, au bout du vallon du Maire, un bâti ou il y a encore une usine avec 70 emplois. On ne s'attend pas du tout à trouver une entreprise ici. Cette usine a failli disparaître dans les années quatre-vingt. A l'époque on a réussi à faire en sorte que les Américains qui avaient acheté l'entreprise ne délocalisent pas. En fait ce qui les intéressait c'était le brevet des principes actifs des pansements gastriques, ce qu'on appelle les almas ou aluminiums-magnésiums. Aujourd'hui, des bruits de délocalisations se font à nouveau entendre, mais on a gagné vingt ans en menant une bataille qui prouvait que ce site-là avait de l'avenir. Ce dernier est en piémont du massif naturel, aucun bâti ne se trouve à l'Est de la carte qui correspond au massif de l'Étoile. Il faudrait ajouter que la chimie a aussi joué un rôle important au niveau de l'habitat. Les logements de Septèmes centre, mais aussi des Vieux Caillols situés plus au Nord et en retrait de la route nationale, vers le vallon de Freyguières, sont pour l'essentiel le produit de la décision du patronat de la chimie. Il y a quelques dizaines d'années en arrière, 70 à 80 % du patrimoine de ces deux lieux était la propriété des grandes familles de ce secteur industriel. Progressivement ces habitations se sont vendues. La construction de ces deux noyaux villageois (Septèmes centre en dehors des maisons d'origine rurale qui préexistaient et les Caillols) était directement liée à la nécessité de loger les travailleurs de part et d'autre de la zone des usines. La deuxième industrie après la chimie, ce sont les carrières. Après leur exploitation, elles ont été utilisées de manière intelligente puisque certaines d'entre elles ont accueilli une zone d'activités, d'autres des équipements publics, d'autres enfin vont probablement recevoir un quartier «haute qualité environnementale».

En dehors des activités industrielles, vous avez aussi des écarts urbains, les quartiers des vallons des Peyrards et de la Rougière, qui ont commencé à

s'urbaniser avec deux phénomènes qui se conjuguent dans les années 1930 : l'instauration des congés payés et l'importance de l'immigration espagnole fuyant le franquisme. Là aussi on rejoint l'histoire du militantisme ouvrier. On évoquait tout à l'heure ces cabanons qui devenaient progressivement des maisons. Le même phénomène s'est donc déroulé à Septèmes dans ces années-là. En dehors des HLM de la Gavotte-Peyret dont je parlais tout à l'heure, entre 1965 et 1985, se sont construits au Nord de la commune des logements en accession à la propriété, relativement bon marché, réalisés d'abord par le biais de sociétés d'économie mixte (lotissement *Le Pré de l'aube* avec 240 logements, lotissement *Les collines* avec 304 logements) avec un habitat vertical ou un mélange d'habitat vertical et pavillonnaire. A l'Ouest, il y a l'histoire exemplaire des *Castors Isabella*, dernière grande expérience des Castors dans notre département. Ce quartier auto-construit de 376 logements a été complètement livré en 1973. On peut avoir une idée du militantisme, notamment communiste, en évoquant le chiffre de 250 *Marseillaises* qui y étaient vendues au porte à porte le dimanche matin jusqu'au début des années 1980.

Quels types d'habitants arrivent dans ces quartiers en accession à la propriété, pavillonnaires pour la plupart ? En majorité des habitants venus de Marseille, essentiellement des ouvriers qualifiés, postiers, cheminots, employés de la SNCM, des gaziers-électriciens, des travailleurs de la réparation navale, de l'Aérospatiale, et de la pétrochimie. Tout à l'heure je m'interrogeai sur le lien entre l'influence politique, la sociologie du quartier et le militantisme. Peut-être que dans ce cas-là, on peut aisément imaginer que le fait d'avoir accueilli des éléments qualifiés de la classe ouvrière marseillaise permet d'expliquer un certain nombre de choses, et notamment un renouvellement et un renforcement d'une implantation plus ancienne du PCF qui, à partir de 1965, avait porté à la mairie François Césari puis Marc Ferrandi, les premiers maires communistes de la ville. Un dernier mot sur la Gavotte-Peyret. C'est la

seule grande cité HLM de la commune et on voit bien que ce quartier est marginalisé géographiquement. Au passage, il est le seul parmi six autres grands quartiers où Sarkozy est minoritaire au deuxième tour en 2007 ce qui tendrait à prouver que la forme urbaine a son importance.

Je partage néanmoins complètement l'analyse précédente d'Annie Fourcaut sur les cités en disant qu'en aucun cas ces logements ne correspondent à des « cages à poules » et que ce n'est pas fondamentalement la qualité des constructions qui doit être remise en cause. Mais il s'est passé des phénomènes sociaux qui n'étaient pas prévisibles. Je prendrai un seul exemple celui d'une barre de huit étages. Vers la fin des années 1980 on a fait un calcul très précis. Dans ces barres, il y avait par palier un F3 et un F5, soit plus d'une centaine d'enfants par cage d'escaliers. Soit l'équivalent d'une colonie de vacances mais sans moniteurs. Vous imaginez ce que cela peut donner ! Je pense donc que souvent ce n'est pas la peine d'aller chercher très loin les causes des dysfonctionnements. La seule question qu'il fallait se poser, mais elle s'est posée avec un retard beaucoup trop grand, c'est quels moyens faut-il se donner pour faire face à ce type de réalités ?

Selon mon expérience d'élu, il s'est malheureusement produit une fuite de ce que l'on peut appeler les « familles stables » bien que l'emploi de ce qualificatif nécessiterait tout un développement. Il vaudrait mieux parler de familles dont le profil se rapproche de celui de la population générale. En fait des familles où à la fois, au moins un des deux parents travaille, qui sont en France depuis au moins deux générations, qui n'ont pas plus de trois enfants. Je pense que la fuite démarre autour de 1978. J'ajouterai qu'en 1984-1986, en dehors de quelques militants extrêmement accrochés ou de publics captifs, tout le monde était parti, y compris les élites urbaines dont parlait Annie Fourcaut tout à l'heure. J'en ai connu beaucoup personnellement. Des gens qui étaient très actifs au tournant des années 1980, qui ont d'abord tenu le coup avant de craquer ou de décider, qu'après avoir vécu là durant 15 ans, leur vie était

désormais ailleurs. C'est vrai que parmi eux figuraient beaucoup de militants : des communistes, mais aussi des catholiques de gauche notamment. Ce qu'on peut dire aussi sur ces quartiers, c'est qu'on a beaucoup travaillé depuis 1986. On a rebâti des choses avec la deuxième génération issue de l'immigration maghrébine.

La cité est-elle devenue un ghetto aujourd'hui ? Oui et non. C'est un ghetto dans la mesure où c'est un village arabo-berbère et où il y a plus de pauvreté et de précarité qu'ailleurs. Ce n'en n'est pas un parce que c'est un vrai territoire de la République dans lequel on peut entrer. C'est aussi une pépinière de militants politiques, syndicaux et associatifs. C'est peut-être aussi l'un des endroits de Septèmes où la convivialité demeure la plus forte. On y retrouve la manière de vivre d'autrefois dans les vieux quartiers, quand par exemple les gens sortaient les chaises le soir devant chez eux pour discuter le coup. Cela étant le militantisme s'est bien évidemment essoufflé mais cela demanderait là aussi d'autres développements.

Pour terminer cette présentation, je voudrais conclure avec la question suivante. La profondeur historique d'un territoire que l'on appelle communal a-t-elle son importance ? Nous sommes en effet en train de bâtir, à la Communauté urbaine, un accord de gouvernance partagée entre l'ensemble des forces politiques. Et dans le texte encore inachevé sur lequel nous travaillons, il y a une phrase particulièrement significative : « ce sont les communes qui portent la mémoire collective des habitants et leur sentiment d'appartenance et de citoyenneté. Ce sont elles qui incarnent pour leurs habitants l'espace premier du politique, du développement et de la solidarité, s'il y a de grandes et de petites communes en nombre d'habitants ou en hectares, il n'y a pas de grandes ou de petites identités communales... ». Ce texte-là s'inspire largement d'un contrat communautaire qui a été signé il y a quelques semaines à Bordeaux où le président socialiste dispose d'une voix de majorité. Je dis cela parce qu'ici le président de gauche a été élu avec 65 voix sur 157 ce qui n'est pas du tout la même chose. Or,

la Communauté urbaine de Bordeaux n'a pas sept ans comme celle de Marseille. Elle en a quarante deux. Cette phrase montre donc bien que les communes ont la peau dure. Ceux qui pensent que dans l'échelon des institutions, on va pouvoir « faire la peau » aux communes, comme aux départements d'ailleurs, ceux-là se trompent. Une fois que l'on a compris cet espace communal, même pour ceux qui considèrent que c'est l'entreprise qui constitue le meilleur terreau pour la lutte des classes, c'est le cas des communistes par exemple, il y a une réalité qui s'impose petit à petit à eux (ou à nous). Réalité qui montre que l'on a affaire à une alchimie complexe qui fait que quelque part il y a ou non de l'influence.

Peut-être que toutes les formes de militantisme concourent finalement à une espèce de conscience politique collective à condition que cela se passe dans un grand climat de tolérance. Je le formule autrement : sur certains territoires, il y a des gens qui, sans aller jusqu'à un engagement politique, sont des militants sociaux, caritatifs, associatifs, environnementaux. Ils savent parfaitement qu'en accomplissant des actions positives ils valorisent l'action de tel ou tel élu politique. Ils le font en toute conscience, en toute liberté. Leur rôle correspond assez bien à un élément co-constructif de l'influence politique, même si eux ne sont pas à proprement parler des militants politiques.

J'espère avoir répondu en partie aux questions qui sont posées lors de cette journée de Promemo. Je conclus en disant que ce qui est déterminant aujourd'hui dans le maintien ou non de l'influence politique sur un territoire, quand par ailleurs il y a crise (et je pense en particulier au Parti communiste français qui connaît une crise profonde de son influence nationale), réside dans le climat de respect mutuel et d'écoute réciproque dans lequel se font un certain nombre d'actions ; avec comme seule boussole la satisfaction des besoins d'une population.



De gauche à droite : Annie Fourcaut, Francisque Luminet, Patrick Magro, Jacques Girault, Patrick Hautière, Magali Cuzange.

## Synthèse du débat

**A**nnie Fourcaut : Si j'ai bien compris, vous avez dit que la cité est un ghetto arabo-berbère et en même temps une pépinière de militants associatifs et politiques. Cela voudrait dire qu'à Septèmes-Vallons, on n'est pas dans la situation que décrit le sociologue Olivier Masclat. Dans un livre qui s'appelle *La Gauche et les cités* celui-ci nous dit : « le mouvement ouvrier, notamment le PCF, a raté la génération des militants beurs, il n'a pas su les intégrer dans la vie politique ; et donc, soit ces militants se sont découragés, soit ils se sont tournés vers d'autres mouvements. Un rendez-vous manqué en quelque sorte ». Est-ce que dans la cité que vous avez évoquée, ce rendez-vous n'a pas été manqué ?

Patrick Magro : Je partage l'idée que, partiellement, ce rendez-vous a été le plus souvent manqué. La cité dont je parle s'appelle la Gavotte-Peyret. Elle se situe à quelques dizaines de mètres de la limite de la commune de Marseille. Je rappelle qu'il y a peu de temps encore, sur les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, il y avait un maire de secteur communiste. A Septèmes, nous avons une seule cité qui rassemble 1 500 personnes pour une commune de 10 000 habitants. C'est donc plus simple qu'à Marseille. A Septèmes, nous avons été un certain nombre, à partir du milieu des années 1980, à considérer

qu'il s'agissait d'un enjeu considérable. Il y a donc eu des investissements personnels forts de quelques personnes sur un fond de volonté politique. Il s'est agi pendant 10 ou 15 ans de consacrer beaucoup de temps et un peu de savoir-faire pour que toute une génération sociale prenne sa place dans une société française globalement peu accueillante. Je ne dis pas que nous avons réussi durablement, sauf qu'il y a quatre élus issus de la cité dans l'équipe municipale (dont l'un est conseiller communautaire MPM) ; que le centre social du quartier est totalement entre « les mains des habitants du quartier » ; que cette cité a été une véritable pépinière d'animateurs sociaux qui ont pu ensuite trouver du travail sur place ou ailleurs. La situation politique est assez significative. Les résultats électoraux y sont moins bons aux élections nationales, c'est toujours compliqué pour le PCF, mais meilleurs qu'ailleurs malgré la tentation forte de gommer le 1<sup>er</sup> tour. Aux dernières élections, cantonale et législative, le Parti fait entre 50 et 60 % des voix sur cette cité alors qu'il oscille entre 8 et 15 % dans les cités marseillaises qui lui sont pourtant comparables socialement et culturellement. Tout se passe comme si c'était le résultat du travail de 10 ans ou 15 ans d'un noyau de personnes, avec ensuite des relais qui ont été pris, comme c'était partout le cas avant. Il faut imaginer ces centaines d'heures passées, non

pas pendant les réunions, car ce n'est pas là que les choses se décident, mais après, dans les relations et les temps informels. Je ne dis pas que nous sommes exemplaires, je ne sais pas si cette situation est complètement définitive ou durable. Mais en même temps que j'ai conscience de la fragilité politique dans ce type de quartier je sais aussi que nous avons vécu plusieurs mises à l'épreuve. Je pense en particulier aux «personnages» qui arrivent avec un chéquier et un ordre de mission. Bernard Tapie en a été le meilleur exemple (ou le plus mauvais). La bataille des idées dans cette situation concrète a du mal à tenir le choc même si après on peut affirmer dans le débat que tout ne s'achète pas. Nous en avons vu défiler des «personnalités» qui arrivaient en croyant que tout s'achète. Nous avons donc eu Tapie comme député de 1988 à 1993, Septèmes faisant partie de la X<sup>e</sup> circonscription, Kouchner comme candidat en 1996, et d'autres. Ces gens-là arrivaient en disant: «Comment votre maire peut-il vous laisser vivre dans de telles conditions? Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de télé grand écran dans le local des jeunes?». Le problème, c'est qu'étant donné qu'il y avait un autre travail qui avait été fait auparavant, cela n'a pas fonctionné. D'autant plus qu'on leur a dit «Prenez toujours le grand écran, on verra le reste après».

Gérard Leidet: Patrick Magro a évoqué les bienfaits de l'identité communale, identité qui serait éventuellement menacée. Or depuis une dizaine d'années, certains élus de Septèmes sont également des élus communautaires et il y a une question que je me pose depuis. Si l'on considère que l'intercommunalité tient sa raison d'être dans la volonté de mutualiser les projets et d'être garante en quelque sorte d'une égalité de traitement entre les communes, sur certains dossiers, est-ce qu'un élu ne peut pas se sentir écartelé entre une identité communale, parfois un peu fermée il faut bien le dire, et la défense d'un «intérêt communautaire» qui peut dépasser celui de sa propre commune?

Patrick Magro: C'est vrai bien que Marseille Provence Métropole soit un

très mauvais exemple pour répondre à cette question. Je pense qu'aujourd'hui les deux bouts, identité communale et logique de projet, ne sont pas absolument pas équilibrés. Contrairement à d'autres territoires, la culture du «travailler ensemble» est ici extrêmement récente. Les marges de manœuvres financières très faibles n'arrangent rien. Je veux dire par là qu'on va avoir de très gros efforts à faire pour que la Communauté urbaine soit autre chose qu'une fédération destinée seulement à défendre les intérêts communaux à court terme. Mais paradoxalement, avec le type de gouvernance qui nous attend avec l'élection surprise d'un président socialiste alors qu'il n'y a que 65 élus de gauche sur 157, on n'a pas le choix. Dans cette configuration-là, peut-être que l'on va pouvoir faire émerger d'autres logiques. Mais il est clair qu'aujourd'hui la défense des «boutiques» (sic) est extrêmement forte. Et puis ce qui est terrible - c'est un autre débat mais il doit nous intéresser - c'est cette question, de mon point de vue centrale: «Comment analyse-t-on les inégalités entre les personnes qui habitent les territoires et les territoires eux mêmes?». Or, aujourd'hui nous disposons surtout d'outils intercommunaux qui, au lieu de corriger les inégalités, les aggravent plutôt si l'on observe la manière dont les choses sont faites. Si je considère par exemple le revenu imposable par habitant entre une commune objectivement pauvre et une commune objectivement riche - Gignac La Nerthe et Gémenos - l'écart va de 1 à 2. Mais si j'observe les impôts locaux et leurs taux, les prélèvements les plus faibles se situent là où vivent les gens les plus riches, puisque c'est là où il y a notamment le moins besoin d'équipement publics. C'est comme cela que les choses sont vécues. Donc l'écart, quand j'étudie le ratio poids de l'impôt local sur revenu imposable, n'est de plus de 1 à 2 mais de 1 à 4. Et quand les maires se retrouvent autour de la table, ils sont tous pauvres! Il y a là un problème de perception du réel sur lequel il faudra bien avancer.

## L'implantation de la JOC dans le Var

### Patrick Hautière

Pour les fondateurs de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), les pères Cardijn<sup>1</sup> en Belgique et Guérin<sup>2</sup> en France, l'Église doit s'ouvrir aux jeunes travailleurs, se préoccuper de leurs conditions de vie difficiles<sup>3</sup>. En effet, la loi de 1841 n'est peu ou pas appliquée et des enfants de 12/15 ans sont employés dans des usines. Mais pour se rapprocher de ces jeunes ouvriers il faut une méthode, une pédagogie. Il faut aussi trouver un lieu où ils puissent se rencontrer. La paroisse peut être ce lieu où il sera possible, avec l'aide d'un prêtre ou d'un aumônier, de parler de leurs conditions de travail et de leur vie, de les changer aussi. Il faut surtout forger une méthode. Ce sera le fameux VOIR, JUGER, AGIR. L'accompagnement est primordial car les jeunes ont besoin d'un adulte. Ce dernier ne doit pas se substituer à eux mais les soutenir, les aider à réfléchir sur le sens de leur action. La JOC évoluera au fil des ans mais on retrouvera toujours au cœur de son action un lieu pour se réunir et un accompagnateur adulte pour encadrer et soutenir.

.....  
1. Né en 1882 dans une famille de condition modeste (son père était charbonnier), Léon Joseph Cardijn, ordonné prêtre en 1906, a été très vite préoccupé par la difficulté de concilier condition ouvrière et vie chrétienne. Il fondera son action sur les discussions avec les jeunes travailleurs lors de ses voyages en Europe et sur les idées développées dans l'encyclique *Rerum Novarum*. Après avoir formé un groupe de jeunes ouvriers chrétiens dans sa paroisse des environs de Bruxelles, il crée en 1924 la Jeunesse ouvrière chrétienne. Le cardinal Léon Joseph Cardijn est décédé en 1967.

2. Influencé par la découverte de l'expérience belge, en particulier au travers de la lecture du *Manuel de la JOC* et du journal *Jeunesse ouvrière*, le père Georges Guérin lance la JOC à Clichy en 1927. Il pensait qu'«un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde parce qu'il est fils de Dieu».

3. L'association catholique de la jeunesse française créée en 1886 par Albert de Mun dans le but de «fonder un ordre social chrétien» était limitée aux étudiants.

La JOC apparaît sur Toulon en 1937. Pierre Coste et Hyppolite Dessinge en sont les premiers responsables, respectivement en tant que président et secrétaire<sup>4</sup>. Pendant la guerre, les filles de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF) s'organisent autour des quartiers : le Centre, St Jean du Var, le Pont du Las, le Mourillon, la Serinette et les Routes. Elles distribuent des vêtements aux plus nécessiteux. A la Libération, soutenues par leurs aumôniers, elles accueillent les prisonniers<sup>5</sup>. Par la suite, la JOC évolue et s'adapte aux nouvelles conditions de vie de la jeunesse ouvrière. Entre la fin des années 1960 et le début de la décennie suivante, elle s'organise autour des catégories professionnelles : jeunes au travail, en apprentissage, lycéens ou étudiants. Il y a même une catégorie «santé» autour des infirmières et une équipe de filles à l'usine de confection Manupro à La Gardé<sup>6</sup>. Les permanences saisons, au Brusuc, entre 1972 et 1976 et aux Sablettes entre 1989 et 1991, sont un autre exemple de l'action de la JOC dans le Var. Regardons plus près ce qui se passe en 1972. De nombreux jeunes «font la saison» pour financer leurs études ou se faire un peu d'argent pour leurs loisirs. Ils travaillent dans les restaurants, l'hôtellerie, les services de plage. L'objectif de la JOC est d'apprendre à ces jeunes leurs droits de travailleurs, de leur permettre de se faire respecter, de protéger leur santé, de les sortir de leur isolement. Les responsables ont été sensibilisés par le journal du mouvement «spécial saison» sorti l'année précédente. Le projet a mûri durant toute l'année. La décision d'agir de début juillet à fin août a été prise en réunion fédérale. Des permanences sont programmées le lundi après midi, le mercredi soir, le samedi après midi, et le dimanche toute la journée. Les saisonniers ne se

.....  
4. *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, 1914-1939, 4<sup>e</sup> partie du Cd-rom, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1997.

5. Témoignage d'Aurore Dispans, ancienne jociste, lors de la fête des 70 ans de la JOC à Hyères en janvier 1998.

6. Voir mon article sur la grève des salariées de cette usine du 14 décembre 1977 au 23 janvier 1978, *Le Bulletin de PROMEMO*, numéro 2, mai/juin 2004.

présentent pas au début. Il faut attendre fin juillet et la lettre d'Odile qui travaille dans un hôtel. Elle raconte ses conditions de travail difficiles, ses horaires illimités le soir. Elle conclut «on tient parce que nous sommes une bande». Tenir, c'est le leitmotiv des jeunes. Petit à petit, les jocistes vont rencontrer des saisonniers qui viennent de Valenciennes, Strasbourg ou Martigues. Un gars de Saint-Nazaire cherchait un endroit pour se loger. Les jocistes de la permanence l'aident en lui indiquant plusieurs possibilités : auberge de jeunesse, centre d'hébergement de Lagoubran, foyer des sans abris à Toulon. Les permanences permettent aux jeunes de se retrouver, de parler de leurs conditions de travail, de leurs loisirs ou même de leur vie affective. L'aumônier est très présent. C'est lui qui aide le jeune à exprimer ses convictions les plus profondes dans sa vie militantes mais aussi dans sa foi. N'oublions pas que la JOC est un mouvement chrétien.

Un changement de cap s'opère au début de l'année 1980. Le chômage s'intensifie, les jeunes éprouvent de plus en plus de difficultés pour trouver un emploi. La JOC se structure autrement avec la naissance des comités chômeurs et les permanences précarité. L'action du comité chômeurs de Toulon permet la mise en place des transports en commun gratuits pour la recherche d'emploi<sup>7</sup>. L'expérience acquise par ces comités permet aux jeunes de ne pas rester isolés, d'être actifs et de faire les démarches ensemble. Le lieu pour se réunir et la place des accompagnateurs laïcs ou religieux (ses) jouent un rôle essentiel. En 1989, en plus de l'action contre le chômage, la JOC se préoccupe toujours de l'emploi des saisonniers. Il faut aussi continuer à trouver des lieux d'accueil mais aussi des accompagnateurs, prêtres, religieuses, laïcs. Lieu de formation, la permanence permet aussi d'organiser des rencontres avec des syndicalistes ou soirée des militants chiliens ou argentins d'Emmaüs, des soirées autour des questions de consommation avec la Confédération syndicale du

7. A Gardanne un comité chômeur JOC se met aussi en place.

cadre de vie CSCV ou autour de la drogue. Les accompagnateurs au cours de ces permanences vivent des expériences intéressantes auprès de jeunes. En 1991, ils disposent même d'un cahier pour exprimer leurs sentiments. L'un d'entre eux écrit ainsi : «L'accompagnement une expérience nouvelle. Il va falloir beaucoup d'années pour réaliser et apprécier tout ce que cela m'a apporté». Dans les années 1980, ce sont d'ailleurs la plupart d'anciens jocistes qui deviennent accompagnateurs pour transmettre ce qu'ils ont vécu et reçu.

Les difficultés rencontrées en 1996 sur le quartier de La Beaucaire<sup>8</sup> à Toulon en 1995 sont révélatrices de l'importance de disposer d'un lieu de rencontre. Dans ce quartier, la précarité frappe durablement les jeunes qui éprouvent un sentiment d'abandon. Les responsables jocistes et leur aumônier de l'époque disposent d'encore assez de dynamisme pour tenter de réveiller la jeunesse ouvrière. L'idée un peu folle de réaliser un «truc» sur ce quartier sensible est lancée. Ce sera la «semaine anti-galère». Pour assurer sa réussite, il faut tout d'abord trouver un lieu pour que les jeunes puissent se réunir pour préparer l'action. Il y bien a la paroisse en plein centre du quartier mais le prêtre, soutenu par l'évêque, refuse de prêter des locaux. Il estime que le lieu est mal choisi car, ainsi qu'il l'écrit à l'aumônier et accompagnateur fédéral, la zone «est certainement la moins ouvrière et la moins défavorisée des cités de la région». La manifestation se déroulera quand même malgré des difficultés d'organisation accrues. Toute l'histoire de la JOC peut être résumée par cet exemple qui montre bien la difficulté de concilier les vues de l'Église et les attentes de cette organisation de jeunes travailleurs. La JOC a disparu sur Toulon parce qu'il lui a manqué le soutien de l'Église locale et de militants ouvriers prêts à écouter les jeunes, à les soutenir dans leurs actions.

8. Quartier situé à l'entrée ouest de Toulon comprenant un grand ensemble HLM de 1800 logements avec 4 tours de 15 étages. Il regroupe une population d'origines très diverses.

## Synthèse du débat

**J**acques Girault : On va essayer de réfléchir à propos de l'interview de Séverin Montarello et de la communication de Patrick Hautière. Il y a un aspect qui m'a intéressé, c'est la relation avec la paroisse. Il ne faut pas croire qu'avant la guerre, les paroisses et les autorités de l'Église sont d'accord avec la démarche de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne. Au contraire, on assiste à des mouvements d'hostilité de la part des prêtres, des milieux catholiques à l'encontre des activités de la JOC. Et c'est ce qui fait l'originalité de celle-ci. En revanche après la guerre, la communication de Patrick Hautière montre qu'au contraire, il y a une continuité, ce qui signifie naturellement que l'Église a évolué ou autre chose. Ce qu'il a remarqué après la guerre, revient à la surface. Pour ma part, cela ne m'étonne absolument pas, parce que il y a finalement quelque chose qui gêne un certain nombre de milieux catholiques dans les activités de la JOC.

Patrick Hautière : Un petit mot, c'est important – et l'on revient aux années 1960 – il y a l'ouverture que permet Vatican II. C'est vrai que durant les quinze à vingt années qui suivent ce concile, l'Église s'intéresse aux questions sociales. Ensuite il y a un retour du balancier et aujourd'hui nous ne sommes plus du tout dans cette période là. C'est important pour comprendre un certain nombre d'évolutions.

René Dauban : Deux points importants par rapport à l'intervention de Patrick Hautière. C'est entre 1950 et 1954 que la JOC s'est investie dans la création de l'Action catholique ouvrière. Là il y a eu un passage très important, une « continuation » faite par de jeunes militants qui en devenant adultes ont voulu poursuivre l'action chrétienne dans la classe ouvrière. Ils ont donc créé l'Action catholique ouvrière. Deuxième point que je voulais soulever, pas négatif... C'est l'engagement important dans les années 1954-1962, pendant la guerre d'Algérie où beaucoup de militants de la JOC se sont engagés avec les Jeunesses communistes, auprès de tous ceux qui souhaitaient résoudre la question algérienne. Ces jeunes militants n'ont pas

été compris par l'Église et sont devenus bien souvent des militants communistes. Il y a eu une montée très importante de jeunes qui sont passés dans les rangs du PCF. Certains sont restés chrétiens mais d'autres ont renoncé à leur foi. C'est un des tournants très importants de la JOC. Pour le reste, je suis entièrement d'accord avec tout ce que tu as dit.

André Pharasyn : J'ai eu le plaisir de travailler... Et quand Patrick disait que l'on a travaillé avec des jeunes, je me rappelle d'un jeune prêtre, à l'époque il se destinait à le devenir, c'était un diacre. Il avait le tort de lire *La Marseillaise* que je lui apportais tous les mercredis, un numéro « spécial entreprise » qui l'intéressait. Il s'intéressait à la vie sociale. Le prêtre qui se trouvait au-dessus de lui dans la hiérarchie de l'Église a lancé une pétition pour que ce jeune homme ne puisse devenir prêtre. La démarche a échoué et ce jeune est parvenu à être ordonné. C'est lui qui « m'a marié » et maintenant... il est marié lui aussi ! Voilà ce que je voulais dire pour mon grand plaisir (*rires dans la salle*).

Un intervenant revient sur La Beaucaire où il a connu Bruno Maranzana. Il précise que ce dernier est passé par la suite par SOS Racisme puis est devenu conseiller général socialiste.



De gauche à droite : Jacques Girault, Patrick Hautière, Magali Cuzange.

# Militantisme et mutations du territoire à La Seyne-sur-Mer de 1947 à 1969

## Magali Cuzange<sup>1</sup>

À travers le prisme de l'objectif de cette journée, j'ai repris mes travaux menés avec Philippe Dubois lors de la rédaction de notre mémoire de maîtrise d'histoire en 1996 consacré à la gestion municipale de Toussaint Merle<sup>2</sup>. Militantisme d'une équipe communiste qui, pour mettre en place sa politique sociale et sa vision de la ville, a mené de multiples combats contre la préfecture, son autorité de tutelle, et les différents gouvernements, surtout ceux de la Cinquième République. L'évolution de l'urbanisme de l'époque conduit au visage actuel de la ville avec l'émergence de quartiers ou de secteurs, voire de cantons, dotés de leur dynamique propre. Militer enfin hors du territoire communal, y transporter son idéal pour faire de sa gestion une vitrine, un modèle.

### LA POLITIQUE DE L'ÉQUIPE MERLE : UN COMBAT MILITANT.

De 1947 à 1959, se met en place la colonne vertébrale de la gestion des problèmes sociaux des Seynois. A la tête de la municipalité, on trouve Toussaint Merle, résistant, militant de la première heure. Josette Vincent<sup>3</sup>, son adjointe, ne quittera

.....  
1. Professeur des écoles à La Garde dans le Var. Auteur d'un mémoire de maîtrise soutenu à l'université d'Aix-en Provence en 1996 : « Une mairie communiste : la municipalité Toussaint Merle à la Seyne-sur-Mer 1947-1969 ».

2. Né en 1911, cet instituteur est issu d'une famille ouvrière travaillant aux Forges et Chantiers de la Méditerranée. Pendant la guerre, il résiste après avoir contacté les communistes seynois. Après le conflit, il fait partie des membres qui ont reconstitué la cellule locale et prend de plus en plus d'importance (secrétaire général de la fédération du Var) jusqu'à son élection à la tête du Conseil Municipal de la Seyne en octobre 1947. Voir sa biographie complète dans le Cd-rom du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, période 1914-1939 (notice rédigée par Marius Autran et Jacques Girault).

3. Josette Vincent, née à La Seyne le 7 décembre 1922, adhéra à l'Union des Jeunes filles de France

plus le groupe pendant toutes ces années. Elle veillera au bon fonctionnement du service social municipal et mènera de multiples combats contre la préfecture et les diverses instances. Le conseil municipal ne manquera pas, à chaque fois qu'il le juge nécessaire de voter des motions contre les politiques gouvernementales, surtout dans le domaine de la politique étrangère : contre les budgets militaires, la guerre en Indochine ou, en février 1950, pour condamner l'utilisation de la bombe atomique.

Première mesure, transformer en véritable aide sociale l'assistantat dispensé dans les bureaux de bienfaisance mis en place en 1873. Autrement dit, remplacer l'aide en nature par des allocations, notamment pour les femmes en couches. Nos élus s'inspirent largement des réalisations de la ceinture rouge parisienne, celle de Georges Marrane à Ivry-sur-Seine par exemple. Régulièrement, ils rendent visites à ces équipes expérimentées. La proportion de gestionnaires préfectoraux augmentant au sein du bureau, La Seyne décide de mettre en place son propre service social indépendant de toute tutelle. Il sera financé jusqu'en 1950 par la subvention spéciale attribuée aux villes sinistrées. On met en place Protection Maternelle et Infantile, visites et consultations d'assistantes sociales, dont le nombre passe de 3 à 7, centre de gymnastique corrective et carte pour les personnes âgées. Malgré l'opposition de la préfecture pour acquérir les terrains nécessaires, la ville crée, sur le modèle parisien, son propre centre médico-social, unique dans le Var. Les Seynois n'y paient que le ticket modérateur. On y trouve des consultations de

.....  
en 1937. Après avoir participé à la Résistance, elle rejoignit le PCF à la Libération. Secrétaire départementale et membre du conseil national de l'UJFF, elle siégea aussi au comité de la fédération du Var du Parti communiste de 1946 à 1959 (elle fut membre pendant quelques années du bureau fédéral). Syndiquée à la CGT, elle travaillait à la Mutuelle Marine de l'Arsenal maritime à Toulon. Conseillère municipale en juillet 1948, elle devint adjointe au maire en 1950. Elle avait épousé Joseph, Robert, Marius Bessone en août 1939. Voir sa biographie complète dans le Cd-rom du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, période 1914-1939 (notice rédigée par Jacques Girault).

généralistes, mais aussi de spécialistes, un laboratoire d'analyses et un cabinet de radiologie. Les conditions de travail dans la construction navale, principal employeur de la ville, ne permettent pas de se passer de ce type de structure. Pour «défaire l'enfant de son égoïsme», pour son développement et son épanouissement, on crée une crèche et un jardin d'enfants. Ce dernier est opérationnel en mai 1953 et aménagé sur une partie de jardin public. Il accueille d'abord 53 puis 90 enfants en 1959, 116 en 1968. La crèche, la première du Var, ouvre ses portes en 1959. Six ans plus tôt, le directeur départemental de la Santé explique pourquoi la ville de La Seyne est choisie: «La construction d'une crèche à la Seyne, ville qui concentre actuellement la plus grosse activité ouvrière civile du département, s'avère nécessaire». Les bulletins municipaux ne manquent pas de souligner que dans ces structures les enfants ne sont pas gardés passivement mais qu'ils apprennent la vie en collectivité. C'est également un moyen de surveillance sanitaire. En 1960, 35 enfants sont accueillis, 55 dix ans plus tard. De 1959 à 1969, la municipalité ne cesse d'améliorer la qualité des structures existantes. Elle tente également, face au bouleversement urbain, une décentralisation, une amélioration «géographique» de son réseau social.

#### **LES MUTATIONS DU TERRITOIRE DANS LES ANNÉES 1960.**

Jusqu'aux années 1960, les structures sociales sont cantonnées au centre ville, là où se situent les besoins. La Seyne, gravement sinistrée, se reconstruit et s'étend concentriquement autour de son épine dorsale: les Forges et Chantiers de la Méditerranée. Pour les ouvriers qui y travaillent, l'office HLM réalise des logements sociaux car il n'y a pas de cité patronale sur la commune. On construit à Saint-Antoine, à la Rouve, aux Mouissèques. On commence à remodeler la partie Nord de la ville, tandis que le Sud est maillé de petites propriétés agricoles qui se transforment progressivement en terrains avec maisons individuelles. Cependant, compte tenu de la

proportion de population ouvrière et de sinistrés sans logement, le parc social est relativement restreint.

Avec la V<sup>e</sup> République, la mise en place des plans, la croissance de la population conduisent à une toute autre politique. La municipalité décentralise, façonne son grand ensemble et tente de l'aménager. En 1956, 43 % des enfants logent au centre-ville contre 57 % à la périphérie. Dix ans plus tard, on passe à 37 % pour les premiers et à 63 % pour les seconds. C'est la zone agricole du Nord de la ville qui est choisie. C'est une des rares à présenter des capacités d'accueil: peu de propriétaires à dédommager et surtout la possibilité de faire de cette zone un prolongement du centre en s'appuyant sur les boulevards du 4 Septembre et Staline. On crée une ZUP et l'on pose les premières pierres de la cité Berthe, avec ses petits logements de quatre appartements, ses immeubles à taille humaine et son centre commercial. La volonté de l'office HLM n'est pas de créer un nouveau quartier mais de rattacher au centre ce nouveau lieu d'accès au logement décent et confortable. On y loge les familles ouvrières, les rapatriés d'Algérie et tous ceux qui s'entassent dans le vieux centre. L'émergence de tours et de barres ne se fera que plus tard dans les années soixante-dix sous les municipalités de Philippe Giovanini et Maurice Blanc.

La municipalité ne peut toutefois pas aménager la ZUP comme elle le souhaitait. Les réformes de la fiscalité communale, les orientations du V<sup>e</sup> plan l'empêchent en particulier d'y construire une crèche ou un jardin d'enfants. Seule une halte-garderie fonctionnera ainsi que des permanences d'assistantes sociales au foyer socio-culturel. L'équipe municipale préfère mettre en place une école primaire. Elle s'attache également à implanter ces structures au Sud de la ville dans le quartier des Sablettes. Ce n'est que plus tard que Berthe pourra être équipée, un peu au détriment du Sud, zone de lotissements, et que l'on créera cette Seyne au deux visages urbains et politiques. Entre 1960 et 1969, seuls 2 % des lotissements privés de maisons individuelles sont construits au Nord de la ville. Cette

dichotomie, liée à l'implantation des logements sociaux, du moins tant qu'ils accueilleraient les ouvriers des Chantiers, entraînera une opposition dans les urnes lors des rendez-vous électoraux. Le canton Nord, attaché aux valeurs de gauche, un canton Sud plus marqué à droite.

#### MILITER HORS DE LA COMMUNE AVEC LES COLONIES DE VACANCES.

L'image de la gestion communiste de la ville est d'abord véhiculée en Ardèche, en Isère et en Haute-Loire dans le cadre d'échanges avec les écoles des communes de ces départements. En « colo », on apprend une nouvelle vie collective qui s'appuie sur le partage et l'entraide, possible embryon d'une société future. Ces échanges sont mis en place par des militants laïques. Lors de mes recherches, j'ai eu l'occasion d'en rencontrer un, Eugène Stauffer, ancien instituteur seynois, directeur adjoint de la colonie de Fontbonne en Ardèche. Ils sont aidés par l'UFOVAL<sup>4</sup>. La municipalité prête ses locaux scolaires pour l'accueil des colons. En 1956, la ville acquiert des propriétés en Isère et s'attache à faire profiter le plus grand nombre d'enfants de ce cadre montagnard. Ces lieux seront également utilisés dans le cadre de classes de neige.

Avec plus de temps, il aurait été intéressant d'aborder, sur le plan du militantisme et des mutations du territoire, la politique scolaire menée par cette équipe. Instituteur, Toussaint Merle est très attaché à ce domaine. Son équipe aménagera, aussi bien dans les nouveaux que dans les anciens quartiers, des écoles modernes. Elle dotera la ville d'un lycée mixte nationalisé, d'un collège d'enseignement secondaire. Elle accompagnera également les petits Seynois dans leurs difficultés en créant des structures propres aux gestions communistes : caisse des écoles, centre médico-scolaire, école de plein air<sup>5</sup>.

En 1969, la Seyne moderne est née. Tous les éléments du territoire actuel de

.....  
4. L'Union Française des œuvres de vacances laïques a été créée en 1934 par la Ligue de l'enseignement. Elle s'attache à développer les colonies de vacances et les centres d'adolescents.

5. Sur le modèle de l'école de Suresnes en région parisienne. Elle est destinée aux enfants physiquement et psychologiquement déficients.

la commune sont en place. Cette formidable mutation est l'œuvre de cette équipe municipale « communiste 24 heures sur 24 » comme le demandait le Comité central en 1937. Cette énergie et ces combats menés s'achèveront pour Toussaint Merle le 24 mai 1969 lorsqu'il est terrassé par une crise cardiaque sur un parking seynois. Malgré quelques avertissements physiques, il avait gardé un rythme de vie effréné : Assemblée nationale, conseil municipal, réunions du Parti. Un article de Francis Menghi paru dans *Le Petit Varois* du 25 mai fait son éloge : « Toussaint Merle est mort, est-ce possible ? Qu'on l'aimât comme l'aimaient les travailleurs, les simples gens, qu'on redoutât d'avoir à l'affronter, comme le redoutaient ses adversaires, lesquels connaissaient trop, pour les avoir tant reçues, les volées de bois vert que pouvait asséner ce mordant orateur ; qu'on respectât ce travailleur infatigable, administrateur dévoué et compétent, chacun ressentira aujourd'hui, d'abord le vide immense laissé par cette mort subite [...] Partout où un travailleur luttera [...] Toussaint Merle vivra ».

### Synthèse du débat

Plusieurs personnes interviennent sur la suppression du service social par la municipalité de droite qui géra la ville entre deux mandats communistes.

Josette Vincent précise que les chantiers navals ont été le cœur de la ville et ont aidé la municipalité dans ses conceptions de la gestion de la ville. La population a aidé la municipalité pour la création du centre de santé. Le départ des chantiers navals a été une cassure pour la ville. Le but était de faire en sorte que le service social soit proche de la population, aide les familles, permette aux enfants de se développer et leur donne envie de se battre pour conserver les acquis.

Patrick Magro indique que ses grands-parents qui résidaient à La Seyne ont bénéficié du centre de santé avant que celui-ci ne soit étranglé.

Madame Pincas, assistante sociale à La Seyne, déclare que le service dans lequel

elle travaillait a été démantelé à partir des lois de décentralisation en 1983. Elle précise que, alors que le mouvement était encore clandestin, le maire Toussaint Merle nous avait autorisé à installer à la mairie même une permanence du planning familial. Lorsque la loi fut votée, les élus communistes ouvrirent un centre de planification et d'éducation familiales. Plus rien n'existe aujourd'hui et le service social s'est éloigné de la population.

Francisque Luminet, ancien adjoint au maire, rappelle que, durant 40 des 53 années depuis la Libération, La Seyne a connu une gestion communiste. Issu d'une famille de paysans pauvres de la Loire, il était encore adolescent lorsqu'il se retrouva dans un HLM à La Seyne. Sur les 148 premières attributions du Floréal, on comptait 4 familles de métropolitains, toutes les autres étant rapatriées d'Algérie. C'était la première cité au Nord de la départementale. Elle avait été programmée avant 1962 pour les travailleurs des chantiers. Finalement, sur 706 familles, il y avait plus de 500 familles de rapatriés, le maire Toussaint Merle appliquant les directives gouvernementales qui leur donnaient un accès prioritaire au logement. Ceux qui arrivaient au Floréal avaient la conscience de leur cité car ils venaient d'un habitat dégradé. A l'automne 65 un flot de boue consécutif à une grosse pluie dévasta les rues, entraînant un fort mécontentement parmi la population. Francisque Luminet alla voir le maire qui vint participer à une réunion dans un bar de la cité. La salle était pleine. Toussaint Merle proposa l'alternative suivante : soit l'arrêt de la construction de logements et l'élaboration des infrastructures, soit la continuation de la construction de logements. L'unanimité se fit en faveur de la seconde solution. Cela fut la naissance de quelque chose dans le militantisme. Aux côtés du Mouvement de la paix, de l'Union des Femmes Françaises et du conseil des parents d'élèves vinrent se joindre les locataires. Auparavant leurs associations (celle de la cité Berthe par exemple) n'étaient pas affiliées à la Confédération nationale du logement. On implanta cette dernière grâce à des militants bénévoles. D'autres cités firent de

même par la suite (le Messidor par exemple). Rien que dans le Floréal, il y avait 486 familles affiliées à la CNL.

Tous ces gens éprouvaient de l'amour pour leur cité. Dès le départ, la propreté fut maintenue (même les affiches des camarades communistes étaient ôtées). De même fin 66, en pleine période électorale des législatives de 67, le maire était candidat. Une nuit tous les murs furent souillés par des affiches posées par des CRS en civil venus d'une compagnie basée à Ollioules. Un habitant de la cité, André Gauthier, ancien député et résistant, mobilisa, surtout des femmes, pour nettoyer les murs. Quelques mois plus tard, des nostalgiques de l'Algérie française et de l'OAS peignirent sur les murs. Cela entraîna une nouvelle mobilisation et les gens nettoyaient encore. Francisque Luminet estime que tous ces exemples prouvent que les gens avaient l'amour de leur habitat. Autre chose : étant donné que la plupart des rapatriés oranais de l'autre cité étaient d'origine espagnole et ne lisaient pas le Français, le petit bulletin (nommé *le Floréal*) comporta très vite une colonne en Français et une autre en Espagnol.

Les événements de 68 ont permis à La Seyne d'avoir un CES. La ville n'en n'avait toujours pas malgré l'existence d'un projet d'établissement 600 places en bordure du Floréal et l'achat d'un terrain par la municipalité. Le CES a été construit début des années 1970 grâce aux événements de Mai 1968.

La dégradation des cités date de l'époque de la municipalité de droite dirigée par C. Scaglia. Ce dernier était délégué du préfet à l'office HLM et responsable de la commission d'attribution. Il s'est arrangé pour adresser à La Seyne la population des mauvais payeurs, dégageant ainsi Toulon.

Pourquoi des tours de 12 ou 16 étages ? Au 1<sup>er</sup> juillet 1965, les 148 premières attributions ont été faites dans des petits immeubles de quatre étages. Les tours sont venues par la suite. Construites avec des matériaux traditionnels, ces bâtiments étaient solides et je ne comprends pas qu'ils aient été détruits. Aujourd'hui on ne construit plus que du « Bouygues ».

# Nécrologies

## Jean Reynaud

Décédé à 76 ans le 21 octobre dernier à Marseille, Jean Reynaud était une figure marquante du syndicalisme, l'exemple même du militant disponible et efficace qui avait mis sa compétence, sa clairvoyance et l'énergie qui le caractérisait au service d'un syndicalisme de lutte. Après la fusion de son syndicat le SNET (secondaire technique) avec le SNES (général), il contribue à une autre orientation de ce « nouveau SNES » en devenant dès 1967 le secrétaire général pour l'académie Aix-Marseille, responsabilité qu'il assumera jusqu'en 1991. Il sera également à deux reprises secrétaire départemental de la FEN-13, faisant progresser dans le département et dans le FEN l'orientation dite « Bouches-du-Rhône » qui donnera naissance au courant de pensée Unité et Action. Opposé à la vacance du fédéralisme lorsque son syndicat fut exclu par la direction nationale de la FEN, Jean Reynaud a été un des principaux artisans de la création de la Fédération syndicale unitaire, la FSU, où il contribua notamment à développer le syndicalisme des retraités.

Ce Drômois, originaire du Vercors, a constitué avec son épouse Maguy, qu'il avait rencontrée à l'Ecole normale de Valence, un couple d'enseignants qui ont beaucoup donné dans leur métier et un couple de militants qui ont toujours situé leur syndicalisme dans le combat pour la transformation sociale.

Jean Reynaud était membre de Promemo. Il a rédigé, y compris au cours de la maladie qui allait l'emporter, de nombreuses notices de militants pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et du mouvement social*, le *Maitron*.

A la faveur de toutes ces activités, nous avons noué avec Jean Reynaud de solides liens d'amitié. Dans ces moments douloureux, toute l'équipe de Promemo s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

*Marcel Debelley*

## Georges Cheylan

Georges Cheylan est décédé le 25 septembre 2008 à l'âge de 94 ans. D'abord instituteur puis professeur d'histoire et géographie à Aix, il fut un militant syndicaliste et communiste (1935-1960). Engagé dans la Résistance - il fit partie des Francs tireurs et partisans - c'est lui qui avec d'autres camarades en septembre 1944, réorganisa et reconstruisit la section départementale du SNI dont il devint le secrétaire général entre 1945 et 1947. Secrétaire de la FEN de 1946 à 1949, il fut responsable national du courant « Sections Départementales de la FEN » qui deviendra le courant « Unité et action ». Avec Jean Reynaud notamment, il participa à la naissance du nouveau SNES en 1966 et resta tout au long de sa vie résolument engagé dans les combats émancipateurs.

Avec Georges Cheylan disparaît l'une des figures historiques du syndicalisme enseignant dans les Bouches-du-Rhône mais aussi au plan national. Promemo qui avait évoqué ce militant à deux reprises (dans son premier *Bulletin* en novembre 2003 et dans le troisième en mai 2005), s'associe à la douleur de sa famille et de ses proches.

*Gérard Leidet*

## Jean-Pierre Chastin

J'ai appris le décès brutal de Jean-Pierre au moment où nous mettions en forme ce bulletin sur la journée PROMEMO du 17 mai à Six-Fours. Jean-Pierre y avait participé, avec son épouse Anny, comme toujours très activement. Il avait rejoint notre association il y a quelques années.

C'était un peu une rencontre logique. Comme il était logique pour ce militant de la CGT à l'Université de s'investir, la retraite venue, dans les activités du CIQ de La Capelette, où il habitait. Il y menait, avec un immense dévouement, une action multiforme, de défense de la vie du quartier, mais aussi de développement de la culture, sous toutes ses formes, avec une grande ouverture et un grand humanisme.

Et bien sûr, il était très soucieux de la préservation de la mémoire ouvrière et sociale. Il avait pris en charge la venue à La Capelette de Raymond Aubrac, lors du baptême du nom de Lucie de l'amphithéâtre du collègue Vincent Scotto, organisé des expositions sur le passé ouvrier du quartier, ravivé la plaque de Vincent Voulant... et il avait bien d'autres projets dans de multiples domaines.

Au cours de toutes ces activités, nous en étions venus à partager de l'amitié. Dans cette immense douleur, qu'Anny, ses enfants, sa famille soient assurés de la nôtre.

*Robert Mencherini*



Carte de Septèmes-les-Vallons, extraite du cadastre 2007.  
(article de Patrick Magro, p. 30)

# six-fours-les-plages

VAR MATIN - 19/05/2008

■ social

## L'association Promemo investit la région PACA

**C**réée en 1999, cantonnée dans les Bouches-du-Rhône jusqu'ici, l'association Provence, Mémoire et Monde ouvrier (Promemo) s'est décidée à ouvrir ses portes à la région P.A.C.A. en organisant au C.C.A.S. du Riaux un premier colloque destiné à mieux faire connaître ses buts.

Professeur à Aix-en-Provence, le président Robert Mencherini rappela à son auditoire, constitué en majorité de responsables d'associations sociales, que Promemo avait pour objet de favoriser les recherches scientifiques autour de l'histoire du monde et du mouvement ouvrier en Provence, de favoriser la conservation des documents et archives les concernant, ceci afin de contribuer à l'élaboration, la rédaction

et la diffusion du « Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier », une œuvre immense commencée en 1955 par Jean Maitron. Le « Maitron » est aujourd'hui une véritable bible, rassemblant sur 44 volumes 110.000 biographies d'hommes et de femmes qui ont compté, entre 1789 et 1940, dans l'histoire sociale française. Cette œuvre se perpétue aujourd'hui sous l'autorité de Claude Pennefier puisque la période 1940-1968 est couverte par trois nouveaux volumes et que de nombreux chercheurs travaillent à poursuivre cette quête historique. Deux d'entre eux, Annie Foucaut, professeur au centre historique de vingtième siècle à La Sorbonne, et Michel Dreyfus, directeur de recherches du C.N.R.S.

au centre d'histoire sociale, sont d'ailleurs intervenus lors de cette intense journée de travail six-journale au cours de laquelle la matinée fut consacrée au bilan historique actuel du mouvement social et la soirée au thème du militantisme face à la mutation du terri-

toire. Pour Robert Mencherini, l'objectif de ce colloque était atteint : faire rayonner « Promemo » hors de la sphère Marseille-Aix et affirmer que l'histoire du monde ouvrier s'écrit aussi dans les régions.

J.B.